Quatre-vingt-troisième année. — N° 271. Le Numéro : 12 francs. Vendredi 16 Novembre 1951.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

Les abonnements au *Journal officiel* partent des 1er et 16 de chaque mois. Envoyer le montant net en un mandat-poste, chèque ou chèque postal (compte courant n° 9063-13 Paris).

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Allocution prononcée par M. le Président de la République au déjeuner de la presse étrangère (p. 11378).

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Liste d'admissibilité du second concours d'entrée à l'école nationale d'administration (p. 11379).

Ministères d'Etat.

RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

Décret du 14 novembre 1951 chargeant un général de brigade des fonctions de commissaire de la République dans le Centre-Viet-Nam (p. 11380).

Ministère de la justice.

Décret n° 51-1308 du 13 novembre 1951 fixant le statut des assesseurs des tribunaux pour enfants en Algérie (p. 11380).

Arrêté portant désignation des assesseurs des tribunaux pour enfants en Algérie (p. 11380).

(1 f.)

Ministère de l'intérieur.

Décret du 14 novembre 1951 portant dissolution du conseil municipal et institution d'une délégation spéciale dans la commune d'Alfortville (Seine) (p. 11382).

Ministère de la défense nationale.

Citations à l'ordre de l'armée aérienne (rectificatif) (p. 11383).

Décrets des 14 et 15 novembre 1951 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et rectificatifs (p. 11383).

Décrets du 14 novembre 1951 portant régularisation de situation, acceptation de démission, radiation des cadres, admission dans la réserve de l'armée de l'air et rectificatif (armée de terre, active et réserve) (p. 11383).

Décrets du 14 novembre 1951 portant acceptation de démission et radiation des cadres (armée de l'air, active et réserve) (p. 11383).

Arrêté portant titularisations (personnels civils extérieurs de la guerre) (rectificatif) (p. 11384).

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Arrêté portant nomination d'un membre du comité national de la productivité (p. 11384).

Arrêté portant nominations et titularisations (institut national de la statistique et des études économiques) (p. 11384).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêtés portant prorogation de fonctions du directeur du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation et nomination des membres du conseil scientifique dudit centre (p. 11384).

Listes des organismes auxquels s'étend l'action coordinatrice du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation (p. 11385).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Arrêté du 5 novembre 1951 abrogeant l'arrêté du 30 mai 1951 fixant la date des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires (p. 11386).

Arrêtés portant attribution des brevets de guide de haute montagne, de guide de montagne et d'aspirant guide (p. 11386).

Ministère du commerce et des relations économiques extérieures.

Arrêté plaçant sous l'autorité du ministre du commerce et des relations économiques extérieures deux administrateurs civils du ministère des affaires étrangères (p. 11387).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décrets des 8 et 9 novembre 1951 portant promotions et dégagement des cadres (administrateurs) (p. 11387).

Décret du 14 novembre 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 11392).

Décret du 15 novembre 1951 fixant la date de l'élection d'un sénateur membre du Conseil de la République au Tchad (p. 11392).

Arrêtés portant mise en congé et conférant l'honorariat (administrateurs et travaux publics) (p. 11392).

Tableau complémentaire d'avancement, pour l'année 1951, des ingénieurs des travaux météorologiques et *arrêté* portant promotions (p. 11392).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 15 novembre 1951 complétant les dispositions de l'arrêté du 3 octobre 1951 portant modification aux statuts types des sociétés de secours minières (p. 11393).

Arrêté du 15 novembre 1951 fixant le montant des frais d'atelier à déduire de la rémunération globale des travailleurs à domicile de l'industrie de la rubannerie des départements de la Loire et de la Haute-Loire (p. 11393).

Nominations à des emplois réservés (p. 11393).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 11393).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Vérification de pouvoirs. — Nominations de membres de commissions générales et d'un organisme extraparlementaire. — Modifications aux listes électorales des membres des groupes politiques. — Convocation de commission. — Modification à la liste des rapporteurs spéciaux de la commission des finances. — Réunion de commission. — Avis de concours pour l'emploi de conservateur du jardin du Luxembourg (p. 11396).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU BUDGET

Résultats du tirage de la quarante-deuxième tranche de la loterie nationale 1951 (p. 11398).

Avis relatif au transfert du portefeuille de contrats d'une société d'assurances (p. 11398).

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DES RELATIONS ÉCONOMIQUES EXTÉRIEURES

Avis aux importateurs relatif à la libération des échanges (additif) (p. 11398).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux importateurs d'animaux vivants (p. 11397).

Situation de la Banque de France (p. 11399).

Annonces (p. 11400).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 138 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 15 novembre 1951. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 8037).

N° 75 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 15 novembre 1951. — Questions écrites (p. 2647).

DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 43

Compte rendu *in extenso* des débats du jeudi 15 novembre 1951 (p. 847).

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Allocution prononcée par M. le Président de la République au déjeuner de la presse étrangère, le 15 novembre 1951.

Monsieur le président,
Mesdames,
Messieurs,

Si je ne puis répondre que tous les deux ou trois ans aux très nombreuses invitations qui me sont adressées, vous savez bien que mon amitié est la première à s'en affliger.

J'ai d'autant plus tenu à accepter de participer aujourd'hui à votre déjeuner que c'est la dernière fois, en ma qualité de Président de la République du moins. Dans deux ans, mon successeur sera à la veille d'être élu, et désormais je ne représenterai pour vous que le seul intérêt de l'amitié confraternelle.

Ne croyez d'ailleurs pas que mes propos d'aujourd'hui seront nouveaux, ou, selon l'épithète à la mode, « sensationnels ».

Je suis navré de vous décevoir. Mais sur le terrain de la politique étrangère comme sur celui de la politique intérieure, j'ai dit tout ce que je croyais pouvoir dire, tout ce que, constitutionnellement, je pouvais dire, et dans mon discours de Tarbes, et dans mon discours de Chasseneuil, et dans mon discours à l'O. N. U.

A en croire certains, j'aurais même outrepassé mes pouvoirs. Je regrette de contrarier ceux qui voudraient faire de la Présidence de la République une magistrature passive, silencieuse, de pure représentation. Mais la Constitution m'a confié des responsabilités que j'entends assumer scrupuleusement et complètement. J'ai déclaré, dès mon installation, que je ne serai ni un « Président soliveau », ni un Président personnel. Entre le mutisme, le laisser-faire, le laisser-aller et la décision, l'action effective, réservée au gouvernement responsable, il y a place pour cette « magistrature morale » dont on a parlé, pour ce pouvoir de conseil, d'avertissement, de conciliation, qui doit être celui du chef de l'Etat, sensible et attentif, — au delà des courants d'opinion superficiels et passagers, et au-dessus des heurts des partis — à la volonté profonde et permanente du pays. L'impartialité est tout le contraire de l'indifférence, et je

manquerais aux devoirs de ma charge si je n'essayais d'exprimer, à l'extérieur comme à l'intérieur, et en accord total avec le Gouvernement, ce qui doit unir les Français et tous les peuples libres dans leur combat commun pour la liberté, la justice et la paix.

Défendre l'Etat, ses institutions, sa constitution et, en même temps, les intérêts permanents de la France que cet Etat représente, c'est ainsi que je conçois mon rôle.

Rappeler que les guerres, loin de résoudre les conflits, en préparent de nouveaux et aggravent les difficultés, que l'esprit de domination ou d'expansion, quel qu'en soit l'objet: politique, économique, social, religieux, idéologique, courbe toutes les nations sous le poids de charges ruineuses et d'armements écrasants, c'est, je crois, dire à haute voix ce que pensent tous les peuples et leurs gouvernements.

Tirer de cette constatation toutes les conclusions qui s'imposent pour l'organisation de la paix, ne pas se lasser de répéter que la France consentira — sous réserve de réciprocité et dans le respect de son indépendance nationale — à tous les sacrifices pour cette paix, mais que cette paix ne peut être autre chose qu'une confiante coopération des peuples, c'est exprimer tout à la fois l'esprit de la Constitution, la volonté du Parlement souverain, le désir profond du pays.

Déclarer que pour mettre en œuvre une défense collective seule garantie d'une paix durable et prospère, tous les pays devront faire, de bonne foi, un effort de rapprochement excluant les diatribes, les excitations à la haine et les discours de propagande, c'est, je crois, tenir un langage de sagesse.

Si les conférences internationales ne devaient être qu'une succession de monologues, il n'y aurait guère d'espoir pour le bien-être et la tranquillité des nations.

J'ai confiance pourtant que devant l'immensité et la monstruosité du péril commun, devant l'aveuglante nécessité de la solidarité et de la coopération, le monde se ressaisira à temps et que triomphera la raison.

Je suis convaincu aussi que la France, qui, par ses sacrifices, a conservé sa place dans le concert des nations, jouira toujours de la sympathie de tous les peuples même si, parfois, on méconnaît ou travestit son action dans les territoires dont elle a la protection et dont elle continue à guider les populations vers une civilisation humaine, prospère et libre.

Tout ne se fait pas en une fois. Mais quand on voit des peuples civilisés ayant derrière eux de longs siècles d'histoire, si éloignés les uns des autres, on comprend que c'est seulement par une œuvre continue et patiente que l'on fera accéder à la pleine civilisation les peuples que la France, selon son génie et sa tradition humaine, élève peu à peu à la gestion de leurs propres affaires.

Je le dis sans forfanterie, mais aussi sans fausse honte: nous sommes fiers de ce que la France a fait. Nous ne craignons aucune comparaison. Qu'on visite notre Union française et les Etats qui nous sont liés, non seulement par des traités, mais par l'amitié et une féconde coopération.

Qu'on mesure avec l'esprit le plus critique ce que nous avons réalisé dans le domaine moral, intellectuel, administratif, sanitaire, matériel, et cela malgré nos épreuves.

Que l'on voie nos Assemblées: des députés autochtones assis à côté des députés de la métropole, des hommes de couleur, des hommes de toutes races, des hommes de toutes religions discutant ensemble, même de nos intérêts métropolitains.

Que l'on parcoure nos territoires d'outre-mer et que l'on suive le travail des municipalités, des conseils généraux autochtones, élus au suffrage universel, débattant de leurs problèmes et s'élargissant en assemblées provinciales.

Que l'on dise honnêtement s'il y a communauté plus vaste et plus fraternelle de populations, de races et de religions différentes, plus respectueuse aussi des droits et des devoirs que la France a été la première dans le monde à proclamer.

Et s'il fallait un dernier argument pour répondre à de trop injustes accusations, pourquoi taire que les promoteurs de certaines agitations doivent presque toujours leur culture, leurs moyens et parfois même leur fortune à l'action bienfaisante de la France sur le territoire où ils sont nés et où ils ont grandi.

Enfin, Messieurs, croyez-vous que c'est par intérêt égoïste que la France poursuit en Extrême-Orient une lutte dure et douloureuse ?

Si nous cessions de défendre l'existence de jeunes Etats que nous avons élevés, selon notre vocation, à l'indépendance, pense-t-on que ce serait la paix et la liberté ? Et ne voit-on pas ce que deviendraient aussi l'indépendance des Etats voisins et la liberté de leurs populations ? Ne voit-on pas que la cassure du monde s'élargirait et que sa tranquillité serait encore plus troublée ?

Dans quelques jours va se réunir le Haut Conseil de l'Union française où les Etats associés du Cambodge, du Laos et du Viet-Nam vont discuter avec nous de la défense de l'Union et de nos aspirations communes. Déjà, ils ont été admis à la conférence de San-Francisco; déjà, ils participent aux travaux des organismes spécialisés de l'O. N. U. Il ne dépend pas de nous seuls que bientôt ils siègent parmi les Nations Unies.

Là encore la France est fidèle à sa tradition, et je suis persuadé que ceux-là même qui la critiquent et l'accusent et avec qui nous avons par ailleurs tant de liens et tant d'affinités, se rendront compte eux-mêmes de leur injustice, car il n'est pas de nation qui haïsse plus le racisme, l'oppression, sous quelque forme que ce soit, que le pays qui libéra les peuples de l'esclavage et les amena à la lumière de la dignité humaine.

Je sais, messieurs, que vous, qui connaissez la France, vous nous rendez justice. Vous savez que nous ne tenons pas deux langages: l'un à l'usage extérieur, l'autre à l'usage intérieur. Je vous ai parlé comme à mes compatriotes. Vous l'êtes d'ailleurs un peu si j'en crois les paroles si sensibles de votre président, mon ami Campolonghi. Et certain que vous ne m'en voudrez pas de cette pacifique et amicale annexion, je lève mon verre à la prospérité de votre grande et libre Association.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Liste d'admissibilité du second concours d'entrée, du 1er octobre 1951, à l'école nationale d'administration.

Albafouille (François).
Amestoy (Georges).
Authier (Louis).
Baccou (Roger).
Baron (Robert).
Baudoin (Jacques).
Bayol (Gaston).
Beaucarne (Anthime).
Beaulieu (Jean).
Berland (Robert).
Bernard de Pelagey (Henri).
Bersot (Louis).
Bescond (Jean).
Bon (Claude).
Bosc (Bernard).
Bougle (Jean).
Brien (Pierre).
Busnel (Jean).
Cerez (Jean).
Chausson (Georges).
Chazaud (Célestin).
Chazeau (Yves).
Chevoir (Pierre).
Comet (Paul).
Commeau (Francis).
Contensou (Robert).
Davin (Pierre).
Decelle (Gaston).
Dechezlepretre (Gilbert).
Delbeque (Jean-Marie).
Deroche (Henri).
Duffour (Pierre).
Dupont (Jacques).
Durand (Daniel).
Durand (Henri).
François (André).
Guenanff (Maurice).
Hauswirth (Michel).
Humbert (Pierre).
Lachaud (Pierre).
Lambertin (Jean).
Lamothe (René).
Lefevre (René).
Lepatre (Francis).
Lesne (Henri).
L'Hote (Gérard).
Linard (Pierre).
Martin (Jean).
May (Michel).
Menet (Pierre).
Messelier (Roger).
Mialet (Jean).
Michaut (Edouard).
Mornet (Robert).
Paquet (Paul).
Pavec (André).
Prugnaud (André).
Reh-Mathon (Charles).
Richard (Christian).
Rivoal (Pierre).
Robert (Louis).
Rousseau (Pierre).
Rousseau (Yves).
Rouvière (Roger).
Mlle Rozès (Huguette).
Salomon (Jean-Claude).
Sanviti (Noël).
Souleil (Pierre).
Tartas (Robert).
Mlle Thoury (Simonne).
Tibi (Bernard).
Touzelet (Roger).
Tretare (Roger).
Valentin (Jean).
Vincelot (Georges).

MINISTERES D'ETAT

RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

Décret du 14 novembre 1951 chargeant un général de brigade des fonctions de commissaire de la République dans le Centre-Viet-Nam.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés,

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française;

Vu le décret du 28 novembre 1949 chargeant M. le général de brigade Lorillot des fonctions de commissaire de la République dans le Centre-Viet-Nam;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. le général de brigade Leblanc (Georges-Emile) est chargé des fonctions de commissaire de la République dans le Centre-Viet-Nam, pour compter de sa prise de service au départ de M. le général de brigade Lorillot, rapatrié.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 novembre 1951.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,

R. PLEVEN.

Le ministre chargé des relations avec les Etats associés,

JEAN LETOURNEAU.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret n° 51-1308 du 13 novembre 1951 fixant le statut des assesseurs des tribunaux pour enfants en Algérie.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, du garde des sceaux, ministre de la justice, du ministre de l'intérieur et du ministre du budget,

Vu la loi du 20 septembre 1947 portant statut organique de l'Algérie;

Vu l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante;

Vu la loi du 24 mai 1951 portant modification de l'ordonnance du 2 février 1945, notamment l'article 11 de ladite loi,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret n° 45-1595 du 18 juillet 1945, fixant le statut des assesseurs du tribunal pour enfants, est déclaré applicable à l'Algérie sous réserve des dispositions prévues aux articles suivants.

Art. 2. — Pour l'application en Algérie de l'article 1er du décret mentionné ci-dessus, le nombre des assesseurs des tribunaux pour enfants est fixé ainsi qu'il suit:

Au tribunal d'Alger, quatre assesseurs titulaires de statut français et quatre assesseurs titulaires de statut musulman, huit assesseurs suppléants de statut français et huit assesseurs suppléants de statut musulman;

Dans chacun des tribunaux de 1re classe, deux assesseurs titulaires de statut français et deux assesseurs titulaires de statut musulman, huit assesseurs suppléants de statut français et huit assesseurs suppléants de statut musulman;

Dans chacun des tribunaux de 2e classe, deux assesseurs titulaires de statut français et deux assesseurs titulaires de statut musulman, six assesseurs suppléants de statut français et six assesseurs suppléants de statut musulman.

Art. 3. — Pour l'application en Algérie de l'article 7 du décret du 18 juillet 1945 mentionné ci-dessus, les dates du 1er octobre 1947 et du 1er octobre 1948 sont remplacées respectivement par les dates du 1er octobre 1953 et du 1er octobre 1954.

Art. 4. — Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre de l'intérieur et le ministre du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et inséré au *Journal officiel* de l'Algérie.

Fait à Paris, le 13 novembre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

EDGAR FAURE.

Le ministre de l'intérieur,

CHARLES BRUNE.

Le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques,

RENÉ MAYER.

Le ministre du budget,

PIERRE COURANT.

Désignation des assesseurs des tribunaux pour enfants en Algérie.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante modifiée par la loi n° 51-687 du 24 mai 1951;

Vu le décret n° 45-1595 du 18 juillet 1945 fixant le statut des assesseurs des tribunaux pour enfants;

Vu le décret n° 51-1308 du 13 novembre 1951 fixant le statut des assesseurs des tribunaux pour enfants en Algérie,

Arrête:

Art. 1er. — Sont désignés pour exercer jusqu'au 1er octobre 1953 les fonctions d'assesseurs auprès des tribunaux pour enfants du ressort de la cour d'appel d'Alger:

Tribunal de première instance d'Alger.

Assesseur titulaire.

Mme Poli-Garnier (Marie-Louise).
M. Bendali Amor.
M. Ben Redouane Hamdane.

Assesseur suppléant.

MM. Maglioli (François).
Thisse (Victor).
Mme Laine (Françoise).
Mlle Barrault (Berthe).
MM. Rahmani Slimane.
Zouai Yahia.
Zerronki Mohamed.
Ben Merabet Salim.

Tribunal de première instance de Batna.

Assesseur titulaire.

MM. Jean Bel et Ahmed Chibani.

Assesseur suppléant.

Mme Rose Lacroix.
M. Louis Danos.
Mme Marie Istria.
MM. Khaznadar Abdesselam.
Atsamena Atmani.
Benbagra Mohamed.

Tribunal de première instance de Blida.

Assesseur titulaire.

MM. Georges Chauvet et Baltata Mohamed.

Assesseur suppléant.

MM. Henri Siche.
Vianelli (Henri).
Mme Antoinette Fevre.
MM. Bencherchali Mahieddine.
Abdi Ahmed.
Benguerna Bachir.

Tribunal de première instance de Bône.

Assesseur titulaire.

MM. Marcel Rouge et Khaled Khodja Khaled.

Assesseur suppléant.

Mmes Marie Lacroix.
Eva Genouy.
M. Sylvain Oriol.
M.M. Badji Selim.
Chaker Salah.
Djebli Amar.

Tribunal de première instance de Bougie.

Assesseur titulaire.

MM. Paul Delalay et Si Hassen Ali.

Assesseur suppléant.

MM. Martin Alliel.
Jules Espinosa.
Abram (Charles).
MM. Si Hassen Ali.
Merar Mohand.
Amara Mohamed.

Tribunal de première instance de Constantine.

Assesseur titulaire.

MM. Jean Chauve et Benbadis Mouloud.

Assesseur suppléant.

MM. Labrouche (Gaston).
Martin (Edmond).
Louis Masselot.
Mme Louise Barkatz.

MM. Benmati Mohamed Larbi.
Haddad Medjoub.
Haddoud Mohamed.
Benzenadji Mohamed.

Tribunal de première instance de Guelma.

Assesseur titulaire.

MM. Louis Venture et Souai Zine.

Assesseur suppléant.

Mlle Julie Ottavi
Mmes Claire Falzon.
Lucienne Lachaire.

MM. Kadi Abdallah.
Benelmouffok Mohamed.
Dahel Mohamed.

Tribunal de première instance de Mascara.

Assesseur titulaire.

MM. Blazy (Auguste) et Moulasserdoun Mokhtar.

Assesseur suppléant.

M. Joseph Bensadoun.
Mme Gabrielle Charmes.
M. Paul Cuq.

MM. Bouabsa Abdelkader.
Safir Chalem.
Bouchikhi Mohamed.

Tribunal de première instance de Mostaganem.

Assesseur titulaire.

Mme Félicie Capela et M. Belmouri Mohamed.

Assesseur suppléant.

M. Edmond Grosjean.
Mme Lemoine (Laure).
M. Delavigne (Adrien).

MM. Kara Mostefa.
Gueda Admed.
Mostefaoui Ali.

Tribunal de première instance d'Oran.

Assesseur titulaire.

MM. Laurent Bourrec et Sebane Abdelkader.

Assesseur suppléant.

M. Edouard Kruger.
Mme Brial (Aurélie).
M. Smadja Saadia.
Mme Avon (Régine).

MM. Haeriche Abdelkader.
Remaoun Mohamed.
Hadj Hacene Benouada.
Chadly Baghdadi.

Tribunal de première instance d'Orléansville.

Assesseur titulaire.

MM. Bougues (Maurice) et Beldjouheur Chérif.

Assesseur suppléant.

MM. Bastien Durand.
Louis Sanchez.
Antoine Bartoli.

MM. Harbouche Mohamed.
Chaib Abdelkader.
Belkacemi Mohamed.

Tribunal de première instance de Philippeville.

Assesseur titulaire.

Mme Renée Benedetti et M. Kobtan Mohamed.

Assesseur suppléant.

Mme Maurice Giuly.
MM. Jean Travail.
Albert Conte.

MM. Belarbi Abdelkader.
Youras Ahmed.
Balaska Hadj Amar.

Tribunal de première instance de Sétif.

Assesseur titulaire.

MM. Pierre Andreani et Ghettouani Kaddour.

Assesseur suppléant.

Mme Suzanne Fiorini.
M. François Bonnes.
Mme Mazzuca (Antoinette).

MM. Benyahia Slimane.
Bekkouche Ladouani.
Attar Aissa.

Tribunal de première instance de Sidi-Bel-Abbès.

Assesseur titulaire.

MM. Antoine Martinez et Bendella Abdallah.

Assesseur suppléant.

MM. Come Capela.
Pierre Tramier.
Paul Bellat

MM. El Menouar Sidi Ahmed
Benhadj Allal.
Sekkal Abdesselem.

Tribunal de première instance de Tiaret.

Assesseur titulaire.

MM. Gaston Merle et Bellahreche Mohamed.

Assesseur suppléant.

MM. Bofa (Joseph).
Romelli (Maurice).
Bouabdelli Bouabdellah.

MM. Beldjilali Feghoul.
Benabed Amar.

Tribunal de première instance de Tizi-Ouzou.

Assesseur titulaire.

MM. Valensot (Raymond) et Kessal Miloud.

Assesseur suppléant.

Mme Denis (Emilienne).
MM. Laurent (Antoine).
Rouan (Jean).
Hamdad Mohamed.

MM. Chouaki Larbi.
Hamdini Mohamed dit Smaïl ben Ahmed.

Tribunal de première instance de Tlemcen.

Assesseur titulaire.

MM. Josselin (Paul) et Boukli Hacène.

Assesseur suppléant.

MM. Dupont (Henri).
Verne (Jean).
Menou (Gaston).

MM. Haddam Mostefa.
Lechlech Medjahed.

Art. 2. — Sont désignés pour exercer, jusqu'au 1er octobre 1954, les fonctions d'assesseurs auprès des tribunaux pour enfants du ressort de la cour d'appel d'Alger:

Tribunal de première instance d'Alger.

Assesseur titulaire.

Mmes Rinaldi (Marie-Louise).
Seston.

MM. Allouache Mohamed.
Madjer Mohamed.

Assesseur suppléant.

M. Kraft (Albert).
Mmes Backes (Marie-Madeleine).
Perrin (Solange).
M. Manfredi (Georges).

MM. Sadi Mamidou.
Fares Mohamed.
Salah Ahmed.
Mme Khezzal Khira.

Tribunal de première instance de Batna.

Assesseur titulaire.

MM. Ferry (Bernard) et Touri Amar.

Assesseur suppléant.

Mmes Dufourg (Hélène).
Garcia (Léontine).
M. Pupier (Jean).

MM. Benkartoussa Belkacem.
Sisbane Aomar.
Hemined Mohamed.

Tribunal de première instance de Blida.

Assesseur titulaire.

Mme Perriquet (Simone) et M. Aouimeur Mohamed.

Assesseur suppléant.

MM. Fontaine (Hubert).
Pons (Edmond).
Baenziger (Jacques).

MM. Boudjardji Abdeltif.
Ferradj Nourredine.

Tribunal de première instance de Bône.

Assesseur titulaire.

MM. Durand (Maurice) et Laouabdia Sellami Said.

Assesseur suppléant.

Mlle Igounenc (Madeleine).
M. Bussutil (Rémy).
Mme Lombard (Claire).

MM. Diabi Saad.
Lendoulsi Hadj Baghdadi.
Samar Ahmed.

Tribunal de première instance de Bougie.

Assesseur titulaire.

MM. Domain (Louis) et Keramane Ismaïl.

Assesseur suppléant.

MM. Sauer (Gaston).	MM. Zaouche Ali.
Sonigo (Germain).	Zaïdi Hocine.
Dubar (Henry).	Tamzali Khelil.

Tribunal de première instance de Constantine.

Assesseur titulaire.

Mme Gachon (Julie) et M. Bencheikh-Elfegoun Abdelkrim.

Assesseur suppléant.

MM. Donnadieu (Raoul).	MM. Boubina Mohamed.
Esquier (Gilbert).	Benelbedjaoui Youcef.
Millet (César).	Benelmouffok Ali.
Pageaux (Georges).	Bendali Amor.

Tribunal de première instance de Guelma.

Assesseur titulaire.

MM. Grégoire (Louis) et Medour Mohamed.

Assesseur suppléant.

Mmes Metzinger (Pauline).	MM. Saïdi Alloua.
Poggi (Eugénie).	Bounbadji.
M. Levy (René).	Kermiche Mohamed.

Tribunal de première instance de Mascara.

Assesseur titulaire.

MM. Bargoun (Louis) et Fares Osman.

Assesseur suppléant.

MM. Chiari (René).	MM. Benchenane Abdelkader.
Genova (Charles).	Dahmani Ahmed.
Coriat (Marcel).	Gaïd Hocine.

Tribunal de première instance de Mostaganem.

Assesseur titulaire.

MM. Sintes (René) et Kouskisa Belkacem.

Assesseur suppléant.

M. Dermy (Georges).	MM. Belhaouari Hadj Hamor.
Mme Gate (Marguerite).	Bensmaine Mustapha.
M. Jeaningros (Albert).	Henni Ahmed.

Tribunal de première instance d'Oran.

Assesseur titulaire.

Mlle Haffner (Paule) et M. Noumri Mohamed.

Assesseur suppléant.

Mlle Grimaldi (Constance).	MM. Abeb Abdelkader.
Mme Casanova (Jean).	Orfi Lahouari.
MM. Sadoun Allel.	Bendaoud Benabdallah.
Guenoun (Alexandre).	Chergui Brahim.

Tribunal de première instance d'Orléansville.

Assesseur titulaire.

Mme Diaz (Marie) et M. Fenardsi Mohamed.

Assesseur suppléant.

M. Rau (Félicien).	MM. Khetib M'Hamed.
Mmes Mengelle (Thoda).	Habbar Abdelkader.
Gervais (Marinette).	Bouthiba Abderrahmane.

Tribunal de première instance de Philippeville.

Assesseur titulaire.

MM. Lasbats (Yvan) et Djadoun Othmane.

Assesseur suppléant.

MM. Gressard (Jean-Marie).	MM. Galy Bourhanneddine.
Naz (André).	Chekkat Boughaba.
Amran (Edouard).	Hamani Amar.

Tribunal de première instance de Sétif.

Assesseur titulaire.

Mlle Bergegoy (Elisabeth) et M. Radjah Lakhdar.

Assesseur suppléant.

MM. Teuma (Guy).	MM. Rebouh Benbouroubah.
Saffar (René).	Bey Amar.
Mlle Etchevery (Marguerite).	Triou Amar.

Tribunal de première instance de Sidi-bel-Abbès.

Assesseur titulaire.

Mme Orzali (Gabrielle) et M. Nemmiche Hadri.

Assesseur suppléant.

Mme Bouche (Marthe).	MM. Bentsabet Abdelkader.
MM. Aknin (Abraham).	Mahkouka Abdelkader.
Dauphin (Marcel).	Seguini Omar.

Tribunal de première instance de Tiaret.

Assesseur titulaire.

Mme Champeytinaud (Angèle) et M. Lamouri Mustapha.

Assesseur suppléant.

MM. Agot (Georges).	MM. Laribi Khaled.
Casanova (François).	Bencheikh Cheikh.
Benzaken (Albert).	Kaddari Djilali.

Tribunal de première instance de Tizi-Ouzou.

Assesseur titulaire.

Mme Musso (Alice) et M. Si Amour Areski.

Assesseur suppléant.

Mmes Pere (Raymonde).	MM. Bouzar Larbi.
Allard (Fernande).	Amalou Arezki.
Baldonger (Marie-Antoinette).	Mesbahi Ramdane.

Tribunal de première instance de Tlemcen.

Assesseur titulaire.

Mme Bedok (Madeleine) et M. Benkelfat Ahmed.

Assesseur suppléant.

Mme Gueron (Dina).	MM. Benmansour Mustapha.
MM. Litchtenstein (Paul).	Bensid Hocine.
Sicard (Léopold).	Mansouri Ahmed.

Fait à Paris, le 13 novembre 1951.

EDGAR FAURE.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 14 novembre 1951, portant dissolution du conseil municipal et institution d'une délégation spéciale dans la commune d'Alfortville (Seine).

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu les articles 43 et 44 de la loi du 5 avril 1884;

Vu l'article 23 du décret du 5 novembre 1926;

Considérant qu'il existe au sein du conseil municipal de la commune d'Alfortville (Seine) des dissentiments qui entravent la gestion des affaires de la commune;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Le conseil municipal de la commune d'Alfortville (Seine) est dissous.

Art. 2. — Il est institué dans cette commune une délégation spéciale composée de: MM. Capitaine (Jean), Lerdou (Pierre), Baque (Marcel).

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 14 novembre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de l'intérieur,

CHARLES BRUNE.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,

ANDRÉ COLIN.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Citations à l'ordre de l'armée aérienne (régularisation).

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 novembre 1951: page 10931, 1re colonne, 20e ligne, au lieu de: « Colias (Georges-Louis), adjudant », lire: « Collas (Georges-Louis), adjudant ».

Décret du 14 novembre 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République en date du 14 novembre 1951, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la marine, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, la croix de chevalier de la Légion d'honneur a été conférée à l'officier de marine désigné ci-après:

DÉCORATION A TITRE POSTHUME

Au grade de chevalier.

M. Raulic (Y.-A.-A.), enseigne de vaisseau de 2e classe. A été cité.

Décret du 15 novembre 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 15 novembre 1951, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la guerre, le conseil de l'ordre entendu, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur (faits exceptionnels de guerre et de résistance):

Au grade de chevalier.

M. Darmendrail (Bernard).

Cette nomination comporte l'attribution de la Croix de guerre avec palme.

Décrets portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 novembre 1951:

Page 10932, 2e colonne, au grade de chevalier, au lieu de: « Pour prendre rang du 21 décembre 1950, Mullier (Louis-Jean-Henri), ancien brigadier au 7e régiment de chasseurs d'Afrique », lire: « Pour prendre rang du 22 décembre 1950, Mullier (Louis) ... ».

Page 10935, 2e colonne, au grade de chevalier, pour prendre rang du 1er février 1951, au lieu de: « Criquillon (Alfred-Raymond), ancien soldat au 2e régiment étranger d'infanterie », lire: « Criquillon (Alfred-Raymond) »; pour prendre rang du 9 février 1951, au lieu de: « Molia (Pierre-Auguste-René), ancien adjudant du régiment de marche du Tchad », lire: « Molia (Pierre-Auguste-René), ancien adjudant-chef... ».

Décret portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

(En application de la loi du 23 mars 1928, mutilés de guerre à 100 p. 100 des théâtres d'opérations extérieurs.)

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 novembre 1951: page 10938, 1re colonne, 11e ligne *in fine* et 12e ligne, au lieu de: « (Décorations sans traitement) », lire: « (Décorations avec traitement) ».

Décret du 14 novembre 1951 portant régularisation de la situation d'un officier de l'armée de terre (active).

Par décret en date du 14 novembre 1951, est promu au grade de lieutenant de l'armée active l'officier en non-activité par suppression d'emploi ci-après désigné:

TROUPES METROPOLITAINES

Service des matériels.

Subdivision Artillerie.

CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

(Pour prendre rang du 25 décembre 1946.)

M. le sous-lieutenant Ribaud (Fernand), direction du matériel de la 6e région militaire.

Le décret du 15 janvier 1947 portant promotion au titre des réserves est annulé en ce qui concerne M. Ribaud.

Décret du 14 novembre 1951 portant acceptation d'une offre de démission et admission dans le cadre des officiers de réserve (armée de terre, active).

Par décret en date du 14 novembre 1951, est acceptée l'offre de démission de son grade présentée par M. le lieutenant de cavalerie Damman (Georges-Alfred-Raymond).

Cet officier est admis avec son grade dans le cadre des officiers de réserve de cavalerie à compter du jour de sa radiation des contrôles de l'armée active.

Décret du 14 novembre 1951 portant radiation des contrôles de l'armée de terre et admission dans les réserves de l'armée de l'air d'officiers de réserve de l'armée de terre.

Par décret en date du 14 novembre 1951, sont, sur leur demande, rayés des contrôles des officiers de réserve de l'armée de terre:

Infanterie.

M. le lieutenant de réserve Pappe (Alexandre), né le 13 décembre 1913

Artillerie.

M. le lieutenant de réserve Garang (Pierre-Louis-Emmanuel), né le 12 janvier 1902.

M. le sous-lieutenant de réserve Gilet (Raoul), né le 20 mai 1917.

Transmissions.

M. le lieutenant de réserve Vannel (André), né le 15 septembre 1907.

Sont, sur leur demande, admis, avec leur grade et leur ancienneté de grade, dans le corps des officiers de réserve de l'armée de l'air, cadre sédentaire, à la date du présent décret:

M. le lieutenant de réserve d'infanterie Pappe (Alexandre).

M. le lieutenant de réserve des transmissions Vannel (André).

Sont, sur leur demande, admis avec leur grade et leur ancienneté de grade dans le corps des officiers mécaniciens de réserve de l'armée de l'air à la date du présent décret:

M. le lieutenant de réserve d'artillerie Garang (Pierre-Louis-Emmanuel).

M. le sous-lieutenant de réserve d'artillerie Gilet (Raoul).

Décret du 14 novembre 1951 portant radiation des contrôles de l'armée de terre et admission dans les réserves de l'armée de l'air, d'un officier de réserve de l'armée de terre.

Par décret en date du 14 novembre 1951:

Est, sur sa demande, rayé des contrôles des officiers de réserve de l'armée de terre:

Service de santé.

M. le médecin lieutenant de réserve Berkowitz (Joseph-Léopold-Gaston), né le 15 juin 1915.

Est, sur sa demande, admis avec son grade et son ancienneté de grade, dans le corps des officiers de réserve de l'armée de l'air, cadre sédentaire, à la date du présent décret:

M. le médecin lieutenant de réserve Berkowitz (Joseph-Léopold-Gaston).

Décret portant nominations et promotions dans les réserves des services de santé des armées (armée de terre).

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 novembre 1951, réserve, troupes métropolitaines, service de santé:

Page 11065, 2e colonne, 25e ligne, au lieu de: « Ayraud (Antoine-Louis-Léonard), 9e région », lire: « Ayraud (Antoine-Louis-Léonard), 9e région ».

Pages 11064 et 11065, 2e et 3e colonne, 44e et 15e ligne, au lieu de: « Louis (Joseph-Dogué-Jude-Félix-Marie), 1re région », lire: « Louis Joseph Dogue (Jude-Félix-Marie), 1re région ».

Décret du 14 novembre 1951 portant acceptation de la démission d'un officier de l'armée active.

Par décret en date du 14 novembre 1951, l'offre de démission de son grade de l'armée active présentée par M. le lieutenant du corps des officiers mécaniciens de l'air Lombardi (Abel-Louis), né le 7 octobre 1916, est acceptée à compter de la date du présent décret.

M. Lombardi est nommé avec son grade dans le corps des officiers mécaniciens de réserve de l'air à compter du jour de sa radiation des contrôles de l'armée active.

Décret du 14 novembre 1951 portant radiation des cadres d'officier de réserve du service de santé de l'armée de l'air, atteints par la limite d'âge.

Par décret en date du 14 novembre 1951, sont rayés des cadres des officiers de réserve de l'armée de l'air:

(A compter du 15 octobre 1951.)

M. le médecin colonel de réserve Jacob (Edmond-Marie-Alfred), né le 15 octobre 1890 à Paris (5e).

(A compter du 13 juillet 1951.)

M. le médecin commandant de réserve Dupuy (Marceau-Louis-Eugène), né le 13 juillet 1891 à Blois.

(A compter du 4 septembre 1951.)

M. le médecin capitaine de réserve de Miroschedji (Alexandre), né le 4 septembre 1896 à Odessa.

Personnels civils extérieurs de la guerre.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 juin 1951: page 6603, 2e colonne, 82e ligne, au lieu de: « Mlle Mouret (Germaine), agent de bureau de 5e classe », lire: « Mlle Mouret (Germaine), agent de bureau de 4e classe ».

MINISTERES DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Comité national de la productivité.

Par arrêté du 14 novembre 1951, est nommé membre du comité national de la productivité:

Au titre de représentant du ministère du commerce et des relations économiques extérieures.

M. Rémy Flandin, inspecteur des finances, chargé de mission à la direction des relations économiques extérieures.

Institut national de la statistique et des études économiques.

Par arrêté du 6 novembre 1951, ont été nommés à l'emploi d'attaché adjoint de 4e classe, 1er échelon, à compter du 1er novembre 1951, et titularisés en cette qualité à la même date, les attachés stagiaires dont les noms suivent:

MM. Thibau (Jacques), Fischer (Charles), Ganon (Fernand).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Prorogation de fonctions du directeur du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation.

Par arrêté du 18 septembre 1951, M. Terroine, professeur à l'université de Strasbourg, est reconduit dans ses fonctions de directeur du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation, jusqu'à l'âge auquel il sera admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Le présent arrêté prendra effet du 20 août 1951.

Conseil scientifique du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation.

Par arrêté du 6 novembre 1951, sont nommés membres du conseil scientifique du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation:

MM.

Alison, chef de section à l'institut national d'hygiène.

André (Emile), chef du laboratoire des oléagineux métropolitains, à Bellevue.

Mme Aschkenasy-Lelu, chargée de recherches au centre national de la recherche scientifique.

Aubel, professeur à la faculté des sciences de Paris.

Autret, attaché à la division de nutrition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Balay, vétérinaire inspecteur.

Barbaud, pharmacien capitaine, chef du laboratoire de physique de l'inspection technique des subsistances de l'armée.

Mlle Bejambes, directeur de recherches au laboratoire de microbiologie et de recherches laitières de l'institut national agronomique.

Bertoye, médecin des hôpitaux de Lyon.

Blain (Jean), professeur à l'école vétérinaire de Lyon.

Blaizot, maître de conférences à la faculté des sciences de Toulouse.

Bœuf, professeur honoraire à l'insctitut national agronomique.

Bonfils, chef de clinique à la faculté de médecine, chargé de recherches à l'institut national d'hygiène.

Bonnet, professeur à la faculté des sciences de Strasbourg.

Boulanger, professeur à la faculté de médecine de Lille.

Bressou, directeur de l'école nationale vétérinaire d'Alfort.

Buré (Jean), professeur à l'école française de meunerie.

Bustarret, Inspecteur général à l'institut national de la recherche agronomique.

Cahn, maître de recherches au centre national de la recherche scientifique.

Cathala, professeur à la faculté de médecine de Paris.

Causeret, chargé de recherches au centre national de la recherche scientifique.

Cheftel, directeur du laboratoire de recherches Carnaud et Forges de Basse-Indre, à Billancourt.

Chevallier (André), professeur à la faculté de médecine de Strasbourg.

Chevallier (Auguste), professeur au Muséum d'histoire naturelle.

Chevillard, directeur du laboratoire de biochimie générale au Collège de France.

Chouard, professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

Clément, médecin des hôpitaux de Paris.

Clément, chargé de recherches au centre national de la recherche scientifique.

Cormier, professeur à la faculté de pharmacie de Rennes.

Cottier, professeur à l'école nationale d'agriculture de Grignon.

Creach, pharmacien chimiste, chef du service de biochimie à l'office scientifique et technique des pêches maritimes.

Crosnier, professeur à l'école d'application du service de santé militaire.

Debré, professeur à la faculté de médecine de Paris.

Derrien, professeur à la faculté de médecine et de pharmacie de Marseille.

Drieux, professeur à l'école nationale vétérinaire d'Alfort.

Desnuelle, maître de conférences à la faculté des sciences de Marseille.

Dubouloz, professeur à la faculté de médecine et de pharmacie de Marseille.

Ephrussi, professeur à la faculté des sciences de Paris.

Fabre, doyen de la faculté de pharmacie de Paris.

Ferrando, professeur à l'école nationale vétérinaire de Lyon.

Flanzy, directeur de la station de recherches viticoles et œnologiques de Narbonne.

Fournier, chargé de recherches au centre national de la recherche scientifique.

Fromageot, professeur à la faculté des sciences de Paris.

François, chargé de recherches au laboratoire de zootechnie de l'institut national de la recherche agronomique.

Gasnier, directeur de l'institut interprofessionnel des aliments du bétail.

Genevois, professeur à la faculté des sciences de Bordeaux.

Girard, chef des laboratoires de l'inspection technique des subsistances de l'armée.

Giraud, professeur à la faculté de médecine et de pharmacie de Marseille.

Grangaud, professeur à la faculté de médecine d'Alger.

Gounelle, directeur du centre de recherches de l'hôpital Foch.

Griffon, directeur du laboratoire de toxicologie de la préfecture de police

Mme Guerillot-Vinet, chef de travaux à l'école nationale d'agriculture de Grignon.

Guilbot, chargé de recherches à l'institut national de la recherche agronomique.

Guillot, vétérinaire colonel, inspecteur des services vétérinaires de l'armée.

Hedon, professeur à la faculté de médecine de Montpellier.

Houget, maître de recherches au centre national de la recherche scientifique.

Houze, vétérinaire commandant, chef du laboratoire de microbiologie à l'inspection technique des subsistances de l'armée.

Jacquet, maître de conférences à la faculté des sciences de Caen.

Jacquot, directeur du laboratoire de biochimie de la nutrition du centre national de la recherche scientifique.

Javillier, professeur à la faculté des sciences de Paris, membre de l'institut.

Jonard, directeur de recherches à la station centrale d'amélioration des plantes du centre de recherches agronomiques de Versailles.
Jore d'Arces, chef du service de l'élevage d'Algérie.
Justin-Besançon, professeur à la faculté de médecine de Paris.
Kapp, président de la commission des techniciens de la biscuiterie française.
Kayser, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg.
Klein, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg.
Lambling, médecin des hôpitaux de Paris.
Laroche, professeur à la faculté de médecine de Paris.
Lavolley, professeur au conservatoire national des arts et métiers.
Mlle Lebreton, directeur à l'école pratique des hautes études, professeur à la faculté des sciences de Paris.
Lefèvre (Joseph), professeur à l'institut national agronomique.
Le Gall, directeur de l'office scientifique et technique des pêches maritimes.
Larrat, vétérinaire, inspecteur en chef du service de l'élevage et des industries animales à la direction de l'agriculture, de l'élevage et des forêts.
Lelong, professeur à la faculté de médecine de Paris.
Lemoigne, chef de service à l'institut Pasteur.
Leroy, professeur à l'institut national agronomique.
Lesbouyries, professeur à l'école nationale vétérinaire d'Alfort.
Lesne, membre de l'académie de médecine.
Letard, professeur à l'école nationale vétérinaire d'Alfort.
Leveque, médecin des hôpitaux de Paris.
Mlle Levy (Marianne), docteur ès sciences, chargée de recherches au centre national de la recherche scientifique.
Ley, inspecteur technique des subsistances de l'armée.
Lwoff, chef de service à l'institut Pasteur.
Machebœuf, chef de service à l'institut Pasteur.
Malterre, maître de conférence à l'école nationale d'agriculture de Grignon.
Marc, chef de la division de coordination statistique à l'institut national de la statistique et des études économiques.
Marche (Jean), ancien chef de clinique à la faculté de Médecine de Paris.
Martel, professeur à la faculté de médecine de Paris.
Mayer (André), professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Institut.
Meunier, maître de recherches au centre national de la recherche scientifique.
Mocquot, chargé de la direction de la station centrale de microbiologie et de recherches laitières à l'institut national agronomique.
Monteil, professeur à l'école nationale d'agriculture de Montpellier.
Morin, professeur à la faculté de médecine et pharmacie de Marseille.
Moureu, directeur du laboratoire municipal de Paris.
Mouriquand, professeur à la faculté de médecine de Lyon.
Neumann, chargé de recherches au centre national de la recherche scientifique.
Nevot, chef du laboratoire du service vétérinaire sanitaire de la ville de Paris et de la Seine.
Nottin, professeur à l'institut national agronomique.
Pales, médecin colonel, sous-directeur du musée de l'Homme, directeur de la mission anthropologique de l'Afrique occidentale française.
Pilet, chef du laboratoire de la société laitière des fermiers réunis.
Pilie, pharmacien commandant, professeur à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales, à Marseille.
Polonovsky, professeur à la faculté de médecine de Paris.
Pons, directeur de l'école nationale vétérinaire de Toulouse.
Mme Randoin, membre de l'académie de médecine, directeur du laboratoire de physiologie de la nutrition.
Raoul, professeur à la faculté de pharmacie de Paris.
Ribereau-Gayon, chargé de cours à la faculté des sciences de Bordeaux.
Richet, professeur à la faculté de médecine de Paris.
Roche, professeur au Collège de France.
Rohmer, professeur à la faculté de médecine de Strasbourg.
Rouquette, pharmacien capitaine, chef du laboratoire de chimie à l'inspection technique des subsistances de l'armée.
Roux, professeur à l'école nationale d'agriculture de Rennes.
Schaeffer, professeur à la faculté des sciences de Paris.
Sergent, vétérinaire au service sanitaire de la ville de Paris,
Servigne, professeur à l'institut national agronomique.
Simonnet, professeur à l'école nationale vétérinaire d'Alfort.
Tanguy, pharmacien commandant, professeur à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales, à Marseille.
Tapernoux, professeur à l'école nationale vétérinaire de Lyon.
Tavernier, maître de recherches à l'institut national de la recherche agronomique, directeur de la station de recherches pomologiques et cidricoles de Rennes.
Tayeau, professeur à la faculté de médecine de Bordeaux.
Terroine (Emile), professeur à la faculté des sciences de Strasbourg.
Terroine (Thérèse), docteur ès sciences, chargée de recherches au centre national de la recherche scientifique.
Thiery, professeur à l'école nationale vétérinaire d'Alfort.
Thieulin, chef du laboratoire du lait aux Halles centrales, à Paris.
Tremolieres, directeur de la section de nutrition à l'institut national d'hygiène.
Ulrich, maître de conférences à la faculté des sciences de Caen.
Urion, doyen de la faculté des sciences de Nancy.
Verge, professeur à l'école nationale vétérinaire d'Alfort.
Vuillaume, professeur à l'école nationale vétérinaire d'Alfort.
Wurmser, professeur à la faculté des sciences de Paris.

Listes des organismes auxquels s'étend l'action coordinatrice du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 46-1250 du 28 mai 1946 portant création du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation,

Arrête :

Art. 1er. — Les laboratoires dont l'énumération suit relèvent de l'action coordinatrice du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation :

Laboratoire de physiologie de la faculté des sciences de Toulouse.

Laboratoire de chimie biologique de la faculté de médecine d'Alger.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 septembre 1951.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur du cabinet,
MARCEL BOUISSET.

Le ministre de l'éducation nationale et le ministre de l'intérieur,

Vu le décret n° 46-1250 du 28 mai 1946 portant création du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation,

Arrêtent :

Art. 1er. — Les laboratoires, établissements et services dont l'énumération suit relèvent de l'action coordinatrice du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation :

Laboratoire de zootechnie et de recherches vétérinaires de l'institut agricole d'Algérie.

Laboratoire de technologie agricole de l'institut agricole d'Algérie.

Laboratoire de chimie œnologie de l'institut agricole d'Algérie.

Station expérimentale d'élevage du Kroubs.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 septembre 1951.

Le ministre de l'éducation nationale,
ANDRÉ MARIE.
Le ministre de l'intérieur,
CHARLES BRUNE.

Le ministre de l'éducation nationale et le ministre de l'agriculture,

Vu le décret n° 46-1250 du 28 mai 1946 portant création du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation,

Arrêtent :

Art. 1er. — Les laboratoires, établissements et services dont l'énumération suit relèvent de l'action coordinatrice du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation :

Station centrale de microbiologie et de recherches laitières, Paris.

Station centrale de recherches sur l'œnologie, la cidrerie et les jus de fruits, Narbonne.

Laboratoire de recherches annexé à la chaire de technologie, école nationale d'agriculture, Montpellier.

Station d'aviculture, centre national de recherches zootechniques, Jouy-en-Josas.

Station d'élevage, centre national de recherches, Jouy-en-Josas.

Station de physiologie animale, centre national de recherches zootechniques, Jouy-en-Josas.

Station de recherches viticoles, œnologiques et d'arboriculture fruitière, Angers.

Station œnologique, Beaune.

Laboratoire des oléagineux métropolitains, Bellevue (Seine-et-Oise).

Laboratoire de zootechnie, le Haras-du-Pin (Orne).

Laboratoire de physiologie de la nutrition, centre de recherches scientifiques sur l'alimentation, Paris.

Laboratoire de biochimie et physico-chimie des céréales et de leurs dérivés, Paris (école française de meunerie).

Laboratoire d'études et de contrôle de la qualité des blés français, Paris (école française de meunerie).

Station de recherches laitières de Poligny (Jura).

Station de recherches pomologiques, cidricoles et laitières, Rennes.

Station de technologie végétale, centre national de recherches agronomiques, Versailles.

Laboratoire de recherches annexé à la chaire de physico-chimie, institut national agronomique, Paris

Laboratoire de recherches annexé à la chaire de technologie, école nationale d'agriculture de Rennes.

Laboratoire de recherches annexé à la chaire de zootechnie, école nationale d'agriculture de Rennes.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 septembre 1951.

Le ministre de l'éducation nationale,
ANDRÉ MARIE.

Le ministre de l'agriculture,
PAUL ANTIER.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Abrogation de l'arrêté du 30 mai 1951 fixant la date des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires.

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,

Vu la loi du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires;

Vu le décret du 24 juillet 1947 modifié, portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi précitée;

Vu le décret n° 51-1171 du 8 octobre 1951 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports;

Vu l'arrêté interministériel du 11 février 1948, modifié, portant institution de commissions administratives paritaires auprès de la direction de l'enseignement technique;

Vu l'arrêté du 30 mai 1951 fixant notamment les dates des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires;

Sur la proposition du directeur général de l'enseignement technique,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions de l'arrêté en date du 30 mai 1951 susvisé fixant, notamment, les dates des élections pour la désignation des représentants du personnel aux commissions administratives paritaires de l'enseignement technique, sont abrogées.

Art. 2. — Les dates des élections seront fixées ultérieurement.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 5 novembre 1951.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
RENÉ MORNET.

Attribution du brevet de guide de haute montagne.

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,

Vu la loi n° 48-267 du 18 février 1948;

Vu l'article 28 du décret n° 50-174 du 3 février 1950;

Vu le décret n° 51-1171 du 8 octobre 1951 portant délégation d'attribution et de signature au secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports;

Après avis de la commission consultative des guides de montagne,

Sur proposition du directeur général de la jeunesse et des sports,

Arrête:

Art. 1er. — Le brevet de guide de haute montagne est conféré, selon les équivalences prévues par le décret du 3 février 1950, aux guides de montagne, aux personnes comprises dans la liste ci-après:

Adagas (Georges).
Armand (Esprit).
Balmain (Henri).
Bauchiero (Henri).
Bernard (Pierre).
Bernat-Salles (Baptiste).
Bonnet (Honoré).
Bouvier (Jean).
Boyrie (François).
Brun (Ernest).
Brun (Pierre).
Carraud (Xavier).
Catelan (Jean).
Cazalet (François).
Chalon (Jean-Pierre)
Chaud (Victor).
Chappaz (Gilbert).
Contamine (André).
Cretinon (Félix).
Carrel (Jules).
Depasse (Louis).
Dugit-Grebat (Louis).
Duquy-Nicoud (Daniel)
Engilberge (Félix).
Engilberge (Joseph).
Engilberge (Jean).
Eymard (Edmond).
Eymard (Joseph).
Exbrayat (Antoine).
Faure.
Faure (Pierre).
Faure (François).
Faure (Prosper).
Franco (Jean).
Gaspard (Devouassoud).
Germain (Charles).
Giraud (Jean).
Gurekian (Simond).
Jacot (Gérard).
Jacquet (Roger).
Jouffrey (Paul).
Lachenal (Louis).
Labesque (Jean).
Lambert (Georges).
Le Baron (Louis).
Lenoir (Maurice).
Leroux (Pierre).
Leveille (Henri).
Lévy (Raymond).
Mailly (Roger).
Malignas (Jean).
Malus (Lucien).
Martin (Edmond).
Mathonnet (Jules).
Mermoud (Philippe).
Minster (Jean).
Mollard (Placide).
Mora (Marius).
Muller (André).
Neplaz (René).
Novel (Jean-Marie).
Ollivier (Robert).
Paquet (Pierre).
Paradis (Henri).
Parisey (Paul).
Pene (Guy).
Perier (Honoré).
Perramon (Lucien).
Pez (Lucien).
Piegay (Jacques).
Poncet (Lucien).
Poncet (Maurice).
Revel (Paul).
Reymond (Pierre).
Richaud (Aimé).
Rodier (Auguste).
Rodier (Casimir).
Romagne (Ferdinand).
Romand (Bernard).
Ronchail (Jean-Pierre).
Rousset (Paul).
Ruaz (Henri).
Simond (Robert).
Simond (Marcel).
Simpson (Joseph).
Sudre (Roger).
Tobey (Albert).
Turc (Adrien).
Turc (Henri).
Turc (Germain).
Vergez (Georges).
Vincent (Laurent).

Art. 2. — Le directeur général de la jeunesse et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 octobre 1951.

CLAUDE LEMAITRE.

Attribution du brevet de guide de montagne.

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,

Vu la loi n° 48-267 du 18 février 1948;

Vu l'article 28 du décret n° 50-174 du 3 février 1950;

Vu le décret n° 51-1171 du 8 octobre 1951 portant délégation d'attribution et de signature au secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports;

Après avis de la commission consultative des guides de montagne,

Sur proposition du directeur général de la jeunesse et des sports,

Arrête:

Art. 1er. — Le brevet de guide de montagne est conféré, selon les équivalences prévues par le décret du 3 février 1950 sur les guides de montagne, aux personnes comprises dans la liste ci-après:

Arripe (Henri).
Armand (Noé).
De Bardonneche (Ferdinand).
Baud (Jacques).
Bourillon (Casimir).
Bourillon (Antoine).
Estienne (Elie).
Garnier (Albert).
Gérard (Adrien).
Laudre (Fernand).
Morand (Jean).
Personnaz (Louis).
Retourna (Jules).
Richard (Alexandre).
Richard (Elie).
Richermoz (André).
Rolland (Jean).
Turc (Pierre).
Turc (Moïse).

Art. 2. — Le directeur général de la jeunesse et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 octobre 1951.

CLAUDE LEMAITRE.

Attribution du brevet d'aspirant guide.

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,

Vu la loi n° 48-267 du 18 février 1948;

Vu l'article 28 du décret n° 50-174 du 3 février 1950;

Vu le décret n° 51-1171 du 8 octobre 1951 portant délégation d'attribution et de signature au secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports;

Après avis de la commission consultative des guides de montagne;

Sur proposition du directeur général de la jeunesse et des sports,

Arrête :

Art. 1er. — Le brevet d'aspirant guide de montagne est conféré, selon les équivalences prévues par le décret du 3 février 1950 sur les guides de montagne, aux personnes comprises dans la liste ci-après :

Bacelon (André).	Gaspard (Jean-Marie).	Pechoux (Jean).
Baicet (René).	Gasset (Henri).	Perrin (André).
Bastien (Michel).	Goirand (Roger).	Petetin (Jean).
Bessat (Paul).	Gueydan (Alphonse).	Piegay (Roger).
Besson (André).	Hellion (Lucien).	Pujol (Christian).
Blanchon (Louis).	Henocq (Lucien).	Puissant (Camille).
Bozonnet (Jean-Marie)	Jacquemoud (André).	Rioult (Roland).
Brun (Pierre-Gustave).	Jaubert (Marcel).	Roca (Jean).
Cabannes (Yves).	Julien (Pierre).	Rolland (Pierre).
Cadier (Pierre).	Lacrampe (Jean).	Roncail (Firmin).
Carrel (Louis).	Lamblard (Maurice).	Sacagi (Mario).
Cereza (François).	Lavabre (André).	Schaeffer (Raymond).
Cogez (Jacques).	Leduc (Jean).	Simond (André).
Cortial (Emile).	Marcon (Daniel).	Simonet (Roger).
Coutin (Maurice).	Massot (Claude).	Spinelly (Pierre).
Cuenot (Michel).	Matheoud (Emile).	Tormos (Louis).
Dabbadie (Jacques).	Mathon (Clément).	Toussaint (Roger).
Dartigues (Robert).	Mattet (Joseph).	Turc (Claude).
Davaille (Maurice).	Mattel (Abel).	Turc (Auguste).
Dupuy (Jacques).	Mollard (Michel).	Vion (Roger).
Engilberge (Léon).	Morand (Joseph).	Vionnet (Maurice).
Fasola (Jean).	Morisset (Jean-Marie).	Vincent (Noël).
Florence (Victor).	Pages (Michel).	Vincent (Marcel).
Francou (René).		

Art. 2. — Le directeur général de la jeunesse et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 octobre 1951.

CLAUDE LEMAITRE.

MINISTERE DU COMMERCE ET DES RELATIONS ECONOMIQUES EXTERIEURES

Mise sous l'autorité du ministère du commerce et des relations économiques extérieures de deux administrateurs civils du ministère des affaires étrangères.

Par arrêté en date du 13 novembre 1951, pris en application du décret n° 51-1101 du 17 septembre 1951, relatif à l'organisation du ministère du commerce et des relations économiques extérieures, et notamment son article 2, ont été placés sous l'autorité du ministre du commerce et des relations économiques extérieures, MM. Priestley (Gérald) et Brunet (Jean), administrateurs civils de 3e classe (1e échelon) au ministère des affaires étrangères.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 8 novembre 1951 portant dégagement des cadres sur sa demande d'un administrateur de la France d'outre-mer.

Par décret en date du 8 novembre 1951, M. Ducrest (Robert-Yves-Louis), administrateur en chef, 3e échelon, de la France d'outre-mer, est admis, sur sa demande, à bénéficier des dispositions de la loi du 3 septembre 1947 relative au dégagement des cadres.

M. Ducrest a droit à une pension pour ancienneté de services.

Cette mesure aura effet pour compter de la date de notification du présent décret à l'intéressé

Décret du 9 novembre 1951 portant promotions dans le corps des administrateurs de la France d'outre-mer.

Par décret en date du 9 novembre 1951, sont promus, pour compter des dates ci-après, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté :

A. — *A la classe exceptionnelle du grade d'administrateur en chef.*

MM.

Valluy (Claude) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 5 ans 2 mois 12 jours).

Bruniquel (Adolphe) (date de promotion : 1er janvier 1951, rappels pour services militaires conservés : 2 ans 11 mois 13 jours).

Hanin (Charles) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 3 ans 10 mois 11 jours).

Raumant (Jean-Camille) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 ans 8 mois 18 jours).

Lagneau (Jules) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 5 ans 8 mois 16 jours).

Jeannin (Charles) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 9 ans 2 mois 7 jours).

Etcheber (Salvador) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 5 mois 19 jours).

Mathey (Jean) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 3 ans 10 mois 27 jours).

Michel (Claude) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 7 mois 14 jours).

Renou (Adrien) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 ans 2 mois 3 jours).

Rivière (Jean) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 mois 13 jours).

Frecaut (Jean-Marie) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : néant).

Gauthier (René) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 1 an 9 mois 10 jours).

Chiarasini (Ange) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 3 ans 6 mois 27 jours).

Parisot (Jean-Paul) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 11 mois 20 jours).

Rouys (Ernest) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 1 an 1 mois 18 jours).

Alaniou (Alain) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 ans 26 jours).

Guillou (François) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 ans 27 jours).

Le Rolle (Pierre) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 ans 14 jours).

Varet (Pierre) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 6 mois 20 jours).

Brissaud (Albert) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 6 mois 5 jours).

Galtier (Pierre) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 1 an).

Vally (Claude) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 4 ans 4 mois 2 jours).

Duby (Raymond) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 5 ans 5 mois 25 jours).

Gaudillot (Henri) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 3 ans 4 mois 14 jours).

Mantienne (René) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 7 ans 6 mois 8 jours).

Koenig (Jean) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 1 an 8 mois 7 jours).

Neveu (François) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 1 an).

Guiriec (Hyacinthe) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 1 an 10 mois 10 jours).

Peretti (Paul) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 5 mois 26 jours).

Remy (Roger) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 ans 1 mois 29 jours).

Mabille (Pierre) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 ans 8 mois 28 jours).

Echalier (Alfred) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 ans).

Dufour (Robert) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 6 ans 4 jours).

Barrault (Gaston) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 6 ans 1 mois 5 jours).

Benilan (Jean-Paul) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 3 ans 10 mois 10 jours).

Brunet (Georges) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 9 mois 10 jours).

Auber (Marc) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 3 ans 5 mois 14 jours).

Saint-Mleux (Georges) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 ans 1 mois 24 jours).

Grob (Georges-André) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 ans 3 mois 4 jours).

Mealin (François) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 ans 9 mois 27 jours).

Allemand (Pierre) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 3 ans 4 mois 21 jours).

Lebel (Guy-André) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 3 ans 2 mois 21 jours).

Pomarède (Henri) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 2 ans 4 mois 2 jours).

Colombani (Edouard) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 6 mois 4 jours).

Cazenave (Romain) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 1 an 11 mois 19 jours).

Grivelet (Camille) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 3 ans 6 mois 12 jours).

Lanata (André-Dominique) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 1 mois 11 jours).

Rouam-Sim (Joseph-Wilson) (date de promotion : 1er janvier 1951 ; rappels pour services militaires conservés : 3 ans 10 mois 21 jours).

Chevalier (Constant) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 6 ans 9 mois 21 jours).
Bourgoin (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 ans 6 mois 16 jours).
Labbey (André-Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 ans 27 jours).
Rannou (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans 3 mois 16 jours).
Alba (Gaston) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 mois 3 jours).
Dongier (Raphaël) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 ans 1 mois 17 jours).
Nicolas (Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 ans 9 mois 10 jours).
Conty (Marie-Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans 8 mois 14 jours).
Bourgeau (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Roger (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 ans 8 mois 16 jours).
Fabre (Gabriel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 ans 7 mois).
Cadet (Henri-Claude) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 ans 10 mois 26 jours).
Cloix (Marie-Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans 1 moi 18 jours).
Davier (Irénée) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 6 mois 1 jour).
Berjoan (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 moi 11 jours).
Abel (Henri-Félix) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 6 mois 27 jours).
Even (Auguste) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 ans 7 mois 3 jours).
Lacour (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 ans 10 mois 19 jours).
Mallet (Xavier-Marie) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 ans 7 mois 28 jours).
Surleau (Marcel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 mois 16 jours).
Demetz (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 ans 11 mois 19 jours).
Souvant (Jacques) (date de promotion: 1e janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 ans 8 mois 8 jours).
Liotard (Roger) (date de promotion: 10 février 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 10 mois 21 jours).
Clouzet (Laurent) (date de promotion: 16 février 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans 4 mois 15 jours).
Pierre (André) (date de promotion: 24 février 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 ans 10 mois 7 jours).
Valmary (Alred) (date de promotion: 15 avril 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 5 jours).
Larivière (Paul) (date de promotion: 28 avril 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans 7 mois 9 jours).
Gaillard-Groléas (Joseph) (date de promotion: 1er mai 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Vendenboomgaerde (Joseph) (date de promotion: 1er mai 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 ans 8 mois).
Schneyder (René) (date de promotion: 6 mai 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 ans 1 mois 24 jours).
Daufresne (Frédéric) (date de promotion: 11 mai 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 7 mois 20 jours).
Casamatta (François) (date de promotion: 28 juin 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 3 jours).
Giroux (Louis) (date de promotion: 1er juillet 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 6 mois).
Bouteille (Paul) (date de promotion: 14 juillet 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 17 jours).
Camouilly (Léopold) (date de promotion: 9 août 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 4 mois 22 jours).
Berthault (Pierre) (date de promotion: 15 août 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 7 mois 1 jour).
Monjauze (Jacques) (date de promotion: 16 août 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 mois 15 jours).
Salin (Henri) (date de promotion: 17 août 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 10 mois 14 jours).
Robin (René) (date de promotion: 1er septembre 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 mois).
Régnier (Robert) (date de promotion: 2 septembre 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 ans 9 mois 22 jours).
Terrac (Edouard) (date de promotion: 28 septembre 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 9 mois 3 jours).
Barou (Joseph) (date de promotion: 11 novembre 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans 7 mois 20 jours).
Rossignol (Paul) (date de promotion: 12 novembre 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 19 jours).
Cuille (Jean-Marie) (date de promotion: 18 décembre 1951; rappels pour services militaires conservés: 6 mois 13 jours).

B. — *Au grade d'administrateur en chef, 1er échelon.*

MM.

Anthonioz (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois).
Viala (Maxime) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 25 jours).
Sacripanti (Joseph) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 7 mois 2 jours).
Durand (Charles) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 23 jours).
Thomas (Maurice) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 22 jours).
Meneault (Henry) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 19 jours).
Labreque (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 6 mois 6 jours).
Manchet (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 6 mois 28 jours).
Lembezat (Bertrand) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 23 jours).
Barbero (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 mois 27 jours).
Helfrich (Armand) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Winfrebert (Michel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 mois 29 jours).
Guerrini (Dominique) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 20 jours).
Deboutière (Raymond) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 12 jours).
Mourruau (François) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Brouin (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 25 jours).
Compain (Jacques) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 22 jours).
Lebouder (Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 mois 21 jours).
Gaudron (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 3 mois 14 jours).
Bonamy (Christian) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 12 jours).
Spenale (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 26 jours).
Ziegler (Albert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans).
Jullien-Vieroz (Noël) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 23 jours).
Laniel-Lefrançois (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Cabon (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 4 mois 13 jours).
Colombani (Don Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 23 jours).
Siellet (Gervais) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 21 jours).
Bichat (Roger) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 9 mois 24 jours).
Bernadac (Maurice) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 jours).
Dard (Roger) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 jours).
Duvelle (Charles) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 23 jours).
Dumont (Edouard) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Roux (Roger) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 6 mois 6 jours).
Lescan-Duplessis (Jacques) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 21 jours).
Degouy (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 29 jours).
Aubin (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 1 mois 28 jours).
David (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 7 mois 14 jours).
Guidon-Lavallée (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Morizet (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 mois 17 jours).
Gainet (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Chareton (Albert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 17 jours).
Bonthonneau (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 26 jours).

Mattei (Emile) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 4 jours).
Fousson (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 mois 15 jours).
Canal (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 7 mois 3 jours).
Removille (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951: rappels pour services militaires conservés: 11 mois 23 jours).
Duchamp (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 1 mois 14 jours).
Liurette (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Vincent (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 mois 15 jours).
Daguzay (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 1 mois 20 jours).
Mazeau (Magloire) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 3 mois).
Grivaux (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 4 mois).
Magendie (Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 21 jours).
Lespinasse (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 15 jours).
Soule-Susbielle (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 10 mois 6 jours).
Duriez (Jean-Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 11 mois 19 jours).
Meker (Maurice) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois).
Chabanon (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 22 jours).
Floch (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 10 jours).
Almont (René) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 11 jours).
Lebel (Charles) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 7 mois 18 jours).
Thelliez (Charles) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 23 jours).
Nolde (Emmanuel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Rouland (Maurice) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 mois 24 jours).
Nicolas (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Ropion (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 16 jours).
Monod (Sylvain) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 mois 14 jours).
Salette (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois).
Fabre (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 6 mois 25 jours).
Courthiade (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 4 mois 16 jours).
Poyer (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 23 jours).
Gribelin (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 23 jours).
Melin (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 29 jours).
Macdonel (Lambert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 11 jours).
Conso (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 4 mois 2 jours).
Montheard (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 22 jours).
Gennardi (François) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés; 11 mois 20 jours).
Guilbert (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 9 mois 23 jours).
Gervaise (Guy) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 18 jours).
De Coataudon de Kerdu (Charles) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services conservés: 5 mois 12 jours).
Claverie (Charles) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 6 mois 18 jours).
Armengaud (Francis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 11 jours).
Rives (François) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 19 jours).
Bicail (Jean-Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 3 jours).
Pierret (François) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 6 mois).
Lalanne (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 20 jours).
Scapula (Antoine) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 mois 19 jours).
Creuse (Antoine) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 6 mois).
Lefebvre (René) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 mois 23 jours).
Schleich (Jacques) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Catala (Jean-Marie) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Battesti (François) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois).
Tourtel (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 25 jours).
Ceccaldi (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 20 jours).
Vaudiau (Raymond) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 jours).
Guilbert (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 27 jours).
Galin (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 11 jours).
Moellinger (René) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 6 mois 3 jours).
Le Bayon (Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 4 mois 9 jours).
Agostini (Marcel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 25 jours).
Pargoire (Jacques) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Daunic (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 mois 22 jours).
Duhalde (Hélène-Richard) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 21 jours).
Theveniaut (René) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 12 jours).
Gillot (Victor) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 mois).
Lechevallier (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 29 jours).
Rohn (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 ans 3 mois 13 jours).
Pion (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 mois 17 jours).
Bollon (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 mois 1 jour).
Perie (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 22 jours).
Josa (François) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 25 jours).
Passeleau (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 8 mois 16 jours).
Tonal (Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 ans 4 mois 10 jours).
Perilhou (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 1 mois 27 jours).
Poulet (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 25 jours).
Muracciole (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 mois 11 jours).
Monard (Roger) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 27 jours).
Rosier (Symphorien) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 16 jours).
Peter (Alfred) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
D'Herissart (Marcel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 mois 14 jours).
Pisier (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 25 jours).
Devaux (Max) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 26 jours).
Domergue (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 26 jours).
Cottreau (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 mois 24 jours).
Neufinck (Jean-Marie) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 jours).
Jalin (Jean-Baptiste) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Philippe (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 27 jours).
Micheau (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 21 jours).
Theric (Emile) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 20 jours).
Moreau (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 22 jours).

Baillet (Marcel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 7 jours).
Lamarque (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 25 jours).
Bouscayrol (René) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 9 jours)
Bonnet (Marcel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 ans 4 mois 16 jours).
Bonnaud (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 25 jours).
Gabrault (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans 3 mois 14 jours).
Mayer (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 16 jours).
Barlet (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 mois 26 jours).
De Maistre (Marie-Joseph-François) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 17 jours).
Colonna d'Istria (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 18 jours).
Le Chevanton (Yves) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 23 jours).
Chaussivert (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 28 jours).
Fremolle (Alfred) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 26 jours).
Marmiesse (Charles) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 mois 24 jours).
Tilaux (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 7 mois 4 jours).
Robin (Marie-Noël) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Lanlier (Lucien) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 21 jours).
Bonhomme de Montaigut (Fernand) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 mois 23 jours).
Pinson (Jean-Baptiste) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Beuffier (Charles) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 10 jours).
Briand (Joseph) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans 7 jours).
Roure (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 23 jours).
Not (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 11 jours).
Mornet (Jacques) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 mois 21 jours).
Lacroust (Léon) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 mois 8 jours).
Villandre (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 11 jours).
Marinacce (Sébastiano) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 22 jours).
Roussel (Joseph) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 mois 7 jours).
Marchesseau (Gaston) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois).
Larrieu (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 11 jours).
D'Hugues (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 22 jours).
De Vivie de Regie (Aurélien) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 mois 29 jours).
Orcel (Antoine) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 6 mois 28 jours).
Pazat (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 mois 8 jours).
Mabaret du Basty (Christian) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Porri (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 15 jours).
Le Flohic (Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 7 mois 8 jours).
Henry (Jacques) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 11 jours).
Merot (Raymond) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 23 jours).
Belin (Marc) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Fournier (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Martin (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans 9 mois 12 jours).
Ribon (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Colonna (Côme) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Brunet (Lucien) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 26 jours).
Baldensperger (Jacques) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
Monvoisin (Benjamin) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 24 jours).
Blanc (Maurice) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 22 jours).
Delmont Bebet (Gaston) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 9 mois 16 jours).
Ladurantie (Auguste) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 2 jours).
Spacensky (Yvan) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 11 mois 26 jours).
Delaye (Maurice) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 4 mois 27 jours).
Emiry (Olivier) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 19 jours).
Duplessis Kergomard (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 6 mois 24 jours).
Mailler (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 3 mois 20 jours)
Lefevre (Lucien) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 8 jours).
Accart (Max) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Boutonnat (Charles) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 mois 25 jours).
Romieux (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 10 mois 21 jours).
Maquerlot (Germain) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 2 mois 8 jours).
Daurel (François) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 1 mois 13 jours).
Le Lidec (Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 jours).
Arondel (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 2 jours).
Labbat (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 10 jours).
Beraud (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 14 jours).
Millies-Lacroix (Bernard) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Boisson (Roland) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 19 jours).
Gabriau (Ambroise) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 11 jours).
Robert (René) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 19 jours).
Maillard (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans 6 mois).
Kermarrec (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Lavallée (Charles) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 mois 24 jours).
Lafitedupont (Jean-François) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois).
Brette (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 mois 11 jours).
Luccioni (Antoine) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 22 jours).
Bacou (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 mois 28 jours).
Leray (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 ans 4 mois 6 jours).
Alessandri (Joseph) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 7 mois 1 jour).
Reydel (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans 9 mois 27 jours).
Arquier (Antonin) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 jours).
Desire (René) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 mois 7 jours).

C. — *Au grade d'administrateur, 1er échelon.*

MM.

Saint-Mleux (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Fauche (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 7 mois 14 jours).
Sere de Riviere (Edmond) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 mois 25 jours).
Mignon (Albert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Poupaert (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).

Hersant (Guy) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Angelier (Marcel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Arnaud (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Saint-Blancat (Marcel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 11 jours).
Delpech (René) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 mois 19 jours).
Colonna d'Istria (Camille) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Axelrad (Edouard) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Bayol (Fernand) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Guillon (Jacques) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Verdier (Roger) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Le Duc (François) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 3 jours).
Mathieu (Charles) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 27 jours).
Guillon (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Clement (Michel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Montagne (Emile) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 3 mois 12 jours).
Charnay (René) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Claverie (Edgard) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Buesiel (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Zundel (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Levy (Roger) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 7 ans 1 mois 10 jours).
Moutiez (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 13 jours).
Pau (Gabriel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 24 jours).
Robaglia (Camille) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 4 mois 16 jours).
Dupertuis (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Mermet (Philippe) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 6 mois).
Goncalves Caminha (Pedro) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Dubois de la Patelliere (Charles) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Pinelli (Eugène) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 10 jours).
Quod (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 9 mois 28 jours).
Ribard (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 7 mois 8 jours).
Rostaing (Claude) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Blisson (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Perilhou (Jacques) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Videau (Daniel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Espallargas (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 7 mois 12 jours).
Crouzille (Albert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Renard (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 ans 8 mois 3 jours).
Alfonsi (Fernand) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 28 jours).
Jansolin (Raymond) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Mounier (Bertrand) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Pouillet (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Le Glatin (Yves) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 21 jours).
Touze (Raphaël) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Coulom (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Sabiani (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 24 jours).
Sommesous (Albert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Donyere (Guy) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 mois 26 jours).
Delauney (Maurice) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Durand (Yvon) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Peton (Marcel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 28 jours).
Lemercier (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Durrest (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 22 jours).
Emond (Jean-Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Balanand (Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 2 mois 28 jours).
Combe (Michel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Baudouy (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Bailly (Maurice) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 28 jours).
Fourgeaud (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Montout (Irénée-Victor) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 6 mois).
Baudelaire (Maurice) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 3 mois 3 jours).
Servet (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 7 mois 4 jours).
Henou (Yves) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 6 mois 26 jours).
Aubanel (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Villeneuve (Pierre-Louis) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Petitjean (Jacques) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Thomas (Henri) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Jouanin (André) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Guy (Maurice) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Lecomte (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Doustin (Daniel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Siegfried (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Cougard (Marcel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Roure (Albert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Allaire (Bernard) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Marly (Antoine) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 26 jours).
Foucart (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 9 mois 2 jours).
De Stadieu (Jacques) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Lhomme (Claude) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
De Garder (Nicolas) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 3 mois 27 jours).
Harrois (Jules) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Videau (Pierre) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 7 mois 22 jours).
Couzinet (Emile) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Plante (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an).
De Montigny (Hippolyte) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Doret (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Le Filatre (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Haza (René) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Bollot (Michel) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 4 ans 4 jours).
Bonnefol (Raoul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).

Maylie (Roger) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Van Kempen (Joseph) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 26 jours).
Cornevin (Robert) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Durand (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Graziani (Jean) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
De Cargouet (Alain) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Lefèvre (Georges) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Rouhier (Paul) (date de promotion: 1er janvier 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Pech (Jacques) (date de promotion: 1er avril 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 3 mois).
Cornet (Paul) (date de promotion: 2 avril 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 29 jours).
Jury (Mathieu) (date de promotion: 11 avril 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 17 jours).
Bernacchi (Antoine) (date de promotion: 22 avril 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 2 mois 9 jours).
Chauvet (Georges) (date de promotion: 29 avril 1951; rappels pour services militaires conservés: 1 an 2 mois 2 jours).
Larche (Jacques) (date de promotion: 10 juin 1951; rappels pour services militaires conservés: 21 jours).
Doise (René) (date de promotion: 26 juin 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 jours).
Kerbellec (Armand) (date de promotion: 6 juillet 1951; rappels pour services militaires conservés: 11 mois 25 jours).
Removille (Michel) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Piquois (Jean) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Chapperon (Jean) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Philippe (Yves) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Angeli (Pierre) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Malaterre (Pierre) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Mauvais (Paul) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Servoise (René) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Sailer (Fernand) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: 10 mois 9 jours).
Vincent-Genod (Gabriel) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: 8 mois 10 jours).
Seiler (Emile) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).
Granier (Jean) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: 5 mois 11 jours).
Ameux (Edmond) (date de promotion: 1er août 1951; rappels pour services militaires conservés: 6 mois).
De Comis (Robert) (date de promotion: 15 novembre 1951; rappels pour services militaires conservés: néant).

Décret du 14 novembre 1951 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume.

Par décret en date du 14 novembre 1951, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 3 novembre 1951, portant que la nomination faite aux termes du présent décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur à titre posthume:

Au grade de chevalier.

M. Richard-Molard (Jacques), professeur agrégé de géographie à l'E. N. F. O. M., mort pour la France. A été cité à l'ordre de la Nation.

Décret du 15 novembre 1951 fixant la date de l'élection d'un sénateur, membre du Conseil de la République au Tchad.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,
Vu la loi n° 48-1471 du 23 septembre 1948, et notamment l'article 53;
Vu le décret n° 48-1478 du 24 septembre 1948 portant règlement d'administration publique pour l'élection des membres du Conseil de la République;
Vu la loi n° 50-10 du 6 janvier 1950 portant modification et codification des textes relatifs aux pouvoirs publics, notamment en son article 18;
Vu le procès-verbal de la séance du 10 septembre 1951 au cours de laquelle l'Assemblée nationale a validé les opérations électorales du Tchad pour le collège des citoyens de statut personnel,

Décrète:

Art. 1er. — La date de l'élection du sénateur, membre du Conseil de la République pour le territoire du Tchad (collège des citoyens de statut personnel), est fixée au dimanche 9 décembre 1951.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Journal officiel* du territoire et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 15 novembre 1951.

R. PLEVEN.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

Administrateurs.

Par arrêté en date du 30 octobre 1951, un congé pour affaires personnelles de six mois est accordé à M. Besse (Georges), administrateur 1er échelon de la France d'outre-mer, à compter du 4 octobre 1951.

Travaux publics.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 22 octobre 1951, l'honorariat du grade d'ingénieur général des travaux publics de la France d'outre-mer a été conféré à M. Blosset (Marcel), ingénieur en chef hors classe des ponts et chaussées, anciennement ingénieur en chef hors classe des travaux publics de la France d'outre-mer

Tableau complémentaire d'avancement, de l'année 1951, des ingénieurs des travaux météorologiques.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 29 octobre 1951, ont été inscrits au tableau complémentaire d'avancement de l'année 1951 du cadre des ingénieurs de la France d'outre-mer des travaux météorologiques:

Pour la 2e classe d'ingénieur des travaux météorologiques.

MM. Moreau (Louis), Raybaud (Paul), Queille (Maxime).

Pour la 3e classe d'ingénieur des travaux météorologiques.

MM. Fairmaire (Paul), Savaron (Raymond).

Pour la 1re classe d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques.

MM. Jeandidier (Gabriel), Collobert (Pierre), Vitureau (Paul).

Pour la 2e classe d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques.

M. Vittori (Aurèle).

Pour la 3e classe d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques.

MM. Deneau (Victor), Dhonneur (Georges), Lenaud (Michel), Knoll (Jacques), Madeo (Jean-Marie), Voiron (Henri), Rajemison (Pax), Neviere (Emmanuel), Greaume (Gilbert).

Promotions

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 29 octobre 1951:

I. — Ont été promus, pour compter du 1er juillet 1951, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, les fonctionnaires du cadre des ingénieurs des travaux météorologiques de la France d'outre-mer dont les noms suivent:

A la 2e classe du grade d'ingénieur des travaux météorologiques.

M. Moreau (Louis) (rappels pour services militaires conservés: 1 an 5 mois 22 jours).
M. Raybaud (Paul) (rappels pour services militaires conservés: 1 mois 8 jours).
M. Queille (Maxime) (rappels pour services militaires conservés: néant).

A la 3e classe du grade d'ingénieur des travaux météorologiques.

M. Fairmaire (Paul) (rappels pour services militaires conservés: 8 mois).

A la 1re classe du grade d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques.

M. Jeandidier (Gabriel) (rappels pour services militaires conservés: néant).

M. Collobert (Pierre) (rappels pour services militaires conservés: 2 ans 6 mois 17 jours).

M. Vitureau (Paul) (rappels pour services militaires conservés: 8 mois 14 jours).

A la 2e classe du grade d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques.

M. Vittori (Aurèle) (rappels pour services militaires conservés : néant).

A la 3e classe du grade d'ingénieur adjoint des travaux météorologiques.

M. Deneau (Roger) (rappels pour services militaires conservés: néant).

M. Dhonneur (Georges) (rappels pour services militaires conservés: 1 an).

M. Lenaud (Michel) (rappels pour services militaires conservés: néant).

M. Knoll (Jacques) (rappels pour services militaires conservés: 2 ans 5 mois 7 jours).

M. Madeo (Jean) (rappels pour services militaires conservés: 6 ans 1 mois 17 jours).

M. Voiron (Henri) (rappels pour services militaires conservés : 3 ans 5 mois 6 jours).

M. Rajemison (Pax) (rappels pour services militaires conservés: néant).

M. Nevière (Emmanuel) (rappels pour services militaires conservés: 1 an).

M. Greaume (Gilbert) (rappels pour services militaires conservés: néant).

II. — A été promu, pour compter du 1er octobre 1951, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté:

A la 3e classe du grade d'ingénieur des travaux météorologiques.

M. Savaron (Raymond) (rappels pour services militaires conservés: 4 mois 21 jours).

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Complément aux dispositions de l'arrêté du 3 octobre 1951 portant modification aux statuts types des sociétés de secours minières.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu le décret n° 46-2769 du 27 novembre 1946 portant organisation de la sécurité sociale dans les mines, notamment les articles 16 et 100;

Vu l'arrêté du 30 janvier 1948 fixant les statuts types des sociétés de secours minières, modifié,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions de l'article 45 des statuts types des sociétés de secours minières, modifiées par l'arrêté du 3 octobre 1951, sont complétées ainsi qu'il suit:

« Toutefois, le conseil d'administration peut décider:

« 1° De limiter à 60 F le montant de cette participation pour les produits pharmaceutiques prescrits par une même ordonnance médicale;

« 2° D'exonérer de toute participation, pour eux-mêmes et leurs ayants droit:

« *a*) Les affiliés titulaires d'une pension d'invalidité générale ou professionnelle;

« *b*) Les affiliés admis au bénéfice de l'assurance de longue maladie;

« *c*) Les bénéficiaires de prestations au titre de l'assurance maternité;

« *d*) Les retraités, veuves et orphelins;

« *e*) Les affiliés qui auront bénéficié des indemnités journalières au titre de l'assurance maladie ou de la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles pendant trois semaines au moins;

« 3° D'exonérer de toute participation les ayants droit des affiliés sous les drapeaux ainsi que les affiliés pensionnés de guerre pour le affections non visées par la législation sur les pensions de guerre;

« 4° De supprimer toute participation pour les produits pharmaceutiques qui sont administrés sous le contrôle direct d'un praticien ou d'un auxiliaire médical ».

Art. 2. — Le directeur général de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française

Fait à Paris, le 15 novembre 1951.

PAUL BACON.

Montant des frais d'atelier à déduire de la rémunération globale des travailleurs à domicile de l'industrie de la rubannerie des départements de la Loire et de la Haute-Loire.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale, et notamment l'article 33, paragraphe 2;

Sur la proposition du maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale,

Arrête:

Art. 1er. — Les travailleurs à domicile de l'industrie de la rubannerie des départements de la Loire et de la Haute-Loire bénéficient, pour la détermination du salaire servant de base au calcul des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales, en sus du taux général de 10 p. 100 applicable à l'ensemble des travailleurs à domicile, d'un taux de déduction supplémentaire de 15 p. 100.

Art. 2. — Les dispositions du présent arrêté qui annulent toutes les dispositions antérieures, et notamment celles intéressant les travailleurs en cause contenues dans l'arrêté du 29 septembre 1951, sont applicables à compter du 1er octobre 1951.

Art. 3. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté

Fait à Paris, le 15 novembre 1951.

PAUL BACON.

NOMINATIONS A DES EMPLOIS RESERVES

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Par arrêté en date du 10 novembre 1951, M. Labrousse (André), inscrit sur la liste générale des emplois réservés pour l'emploi de commis des administrations centrales (n° 11), a été nommé à l'emploi d'adjoint administratif stagiaire à l'administration centrale, à compter du 1er novembre 1951.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du vendredi 16 novembre 1951.

A neuf heures trente. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote de la proposition de loi de M. Fonlupt-Esperaber tendant à abroger le dernier alinéa (§ 6) de l'article 90 du code civil relatif à la déclaration judiciaire de décès. (N° 328. — M. Henri Grimaud, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Suite de la discussion des projets de loi relatifs au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952:

Travaux publics, transports et tourisme (I: Travaux publics, transports et tourisme). (Nos 996, 1367, 1553. — M. Gabelle, rapporteur.)

Industrie et énergie. (Nos 998, 1324, 1511, 1541. — M. Jules Julien, rapporteur.)

Agriculture. (Nos 980, 1323. — M. Abelin, rapporteur.)

Affaires étrangères (I: Service des affaires étrangères) (Nos 977, 1368. — M. Corniglion-Molinier, rapporteur.)

Affaires étrangères (II: Service des affaires allemandes et autrichiennes) (Nos 978, 1119. — M. Francis Leenhardt, rapporteur.)

Présidence du conseil (Nos 992, 1149. — M. Guy Petit, rapporteur.)

Intérieur. (Nos 989, 1510. — M. Lecourt, rapporteur.)

Finances. II: Services financiers. (Nos 985, 1511. — M. Abel Gardey, rapporteur.)

Imprimerie nationale (Nos 998, 1512. — M. Boisdé, rapporteur.)

Santé publique et population. (Nos 994, 1543. — M. Marcel David, rapporteur.)

Travaux publics, transports et tourisme. II: Aviation civile et commerciale. (No 997.)

Anciens combattants et victimes de la guerre. (No 981.)

Justice. (No 990.)

Affaires économiques. (No 986.)

Radiodiffusion et télévision françaises. (No 1003.)

Education nationale. (No 982.)

Marine marchande (chapitres réservés). (Nos 991, 1117. — M. Mazier, rapporteur.)

Postes, télégraphes et téléphones. — Caisse nationale d'épargne (dispositions concernant le budget annexe des postes, télégraphes et téléphones) (chapitres réservés). (Nos 1001, 1328 — M. Dagain, rapporteur.)

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponses des ministres aux dix questions orales suivantes:

I. — M. de Gracia expose à M. le ministre du budget que l'article 181 du code général des impôts assimile aux artisans les cultivateurs effectuant accessoirement des transports pour autrui au moyen des attelages qu'ils entretiennent pour les besoins de leur exploitation agricole. Or, l'ostréiculture étant soumise à la fiscalité agricole, il apparaît que les ostréiculteurs éleveurs doivent être assimilés aux agriculteurs et, par conséquent, aux artisans. Il lui demande si, par interprétation du texte et dans l'état économique actuel, l'administration des finances ne doit pas interpréter: « les transports pour autrui » autrement qu'à traction animale, mais par tous moyens au bénéfice de l'exploitant agricole, dans lesquels sont inclus les moyens mécaniques. (2e appel.)

II. — Mme Poinso-Chapuis expose à M. le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques le cas d'une société anonyme immobilière propriétaire d'immeubles sinistrés par faits de guerre qui n'a perçu, à ce jour, aucune indemnité de l'Etat pour la réparation des immeubles endommagés et la reconstruction des immeubles détruits; les indemnités qui lui seront versées ultérieurement ne couvriront, d'ailleurs, qu'une partie de l'ensemble des travaux à prévoir. D'autre part, la société en cause a réalisé sur la vente d'un immeuble non sinistré une plus-value qu'elle s'est engagée à réinvestir conformément aux dispositions de l'article 40 du code général des impôts. Elle lui demande: 1° s'il est permis à cette société de considérer que le remploi prévu par ledit article a été effectivement réalisé en ce qui concerne: *a*) la totalité des sommes payées en l'acquit de travaux de reconstruction déjà effectués sur certains de ses immeubles sinistrés; *b*) la totalité des sommes versées à titre d'acompte à des entrepreneurs pour des travaux de reconstruction qui n'ont pas encore reçu un commencement d'exécution; 2° si le délai de remploi de trois ans prévu par l'article 40 du code général des impôts ne pourrait être prorogé jusqu'après l'encaissement des indemnités pour dommages de guerre dues par l'Etat. (2e appel.)

III. — M. Pierre Garet rappelle à M. le ministre du budget que, dans une réponse du 20 octobre 1950, il a fait connaître que les immeubles ayant fait l'objet d'une mutation à l'occasion d'une opération de remembrement des exploitations rurales ou de réorganisation de la propriété foncière agricole, effectuée en application de la loi du 9 mars 1941, sont définitivement affranchis de la taxe complémentaire exceptionnelle sur la première mutation, mais qu'il appartient aux parties qui désirent se prévaloir de cette immunité de justifier, pour chacune des parcelles considérées, de la réalité de la mutation invoquée. Il lui demande: 1° quelles justifications il y a lieu de fournir pour satisfaire à cette réponse; 2° s'il ne faut pas considérer que, par le fait de remembrement, il y ait toujours mutation, puisque, à la conception de l'échange forcé, la loi du 9 mars 1941 a substitué celle de la réunion des parcelles en une seule masse suivie d'une nouvelle distribution; 3° si l'administration de l'enregistrement est fondée dans son interprétation restrictive à percevoir la taxe en cas de réunion de plusieurs parcelles en une seule et au cas où il a été attribué, au même endroit, à un même propriétaire, certaines parcelles qu'il avait déjà antérieurement. (2e appel.)

IV. — Mme Poinso-Chapuis expose à M. le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques, le cas d'une société anonyme immobilière qui a pour objet, d'après ses statuts, « l'acquisition de tous immeubles, la gestion, l'administration et l'exploitation des immeubles acquis par la société, par leur location ou par tous modes quelconques, leur entretien, leur transformation par toutes constructions nouvelles et généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social ». La société en cause était, en fait, propriétaire de huit immeubles acquis de 1939 à 1943 et donnés en location. L'un d'entre eux a été vendu avec plus-value. Elle lui demande si cette plus-value peut bénéficier du régime spécial de taxation institué par les articles 152 et 219, alinéa 3, du code général des impôts à l'égard des plus-values provenant de la cession des éléments de l'actif immobilisés, soit en fin d'exploitation, soit en cas de cession partielle d'entreprise.

V. — M. Jean-Michel Flandin expose à M. le ministre de l'éducation nationale que le nouveau régime des traitements publics apparaît en violation complète des dispositions légales du statut général des fonctionnaires et a provoqué un état de malaise qui s'est traduit, notamment, par la décision unanime des organisations des enseignements supérieur et secondaire de retarder la session de septembre des examens jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Il lui demande quelle décision il compte prendre, en accord avec le Gouvernement, pour remettre à parité normale les traitements publics et les salaires du secteur privé et, à l'intérieur, de la fonction publique, maintenir à la fonction enseignante le bénéfice de reclassement qui lui avait été concédé en 1948.

VI. — M. Jean Cayeux demande à M. le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme à quelle date sera achevé le stade de 100.000 places indispensable pour les grandes manifestations sportives, et quelles mesures il compte prendre pour que sa construction soit conduite le plus rapidement possible.

VII. — M. Pierrard demande à M. le ministre de la justice quelles sont les suites apportées à l'affaire judiciaire dite « des sirops » qui a débuté le 17 octobre 1950 par la mort, par empoisonnement, de deux enfants en bas âge, à Bergues (Nord).

VIII. — M. Jean Minjoz demande à M. le ministre de la justice les mesures qu'il compte prendre pour mettre fin à certaines publications attaquant la « Résistance » et les « mouvements de Résistance », qui ont puissamment contribué à la libération.

IX. — M. Rabier demande à M. le vice-président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques: 1° quelles sont les raisons qui se sont opposées jusqu'ici à l'approvisionnement des débits algériens en tabacs de la régie française et ayant reçu à plusieurs reprises des requêtes de parlementaires algériens à ce sujet, s'il pense être en mesure de fournir aux intéressés une réponse sur la question posée; 2° s'il pense, en outre, pouvoir donner les instructions nécessaires pour que, dans les meilleurs délais, les débits algériens de tabacs, comme ceux de New-York, Hong-Kong, Santiago ou Bruxelles, soient en mesure de pouvoir vendre les produits de la régie française.

X. — M. Defos du Rau expose à M. le ministre du commerce et des relations économiques extérieures: 1° qu'un arrêté n° 21-335 du 25 octobre 1950 avait, pour 1950-1951, fixé le prix du sucre en baisse par rapport à l'exercice 1949-1950 et prévu qu'après déclaration des stocks, serait remboursée par la caisse de péréquation la différence, pour tous les stocks supérieurs à 2.000 kilogrammes. Un arrêté n° 21-933 du 17 octobre 1951 a fixé le prix du sucre, pour 1951-1952, en hausse sur le prix précédent et prévu le reversement de la différence à la caisse de péréquation pour tous les stocks supérieurs à 100 kilogrammes. Il s'en suit que lorsqu'il s'agit pour les commerçants de verser à la caisse de péréquation, c'est à partir de 100 kilogrammes, et lorsqu'il s'agit éventuellement, pour eux, d'être remboursés par la même caisse, c'est à partir de 2.000 kilogrammes. Il lui demande les raisons qui ont pu lui faire prendre des décisions d'un dirigisme d'apparence aussi injuste qu'anti-économique. Comme il n'y a eu aucun remboursement, au moins depuis un an, le commerce est en droit de se demander ce que vont devenir les sommes considérables reçues depuis sa fondation par la caisse de péréquation; 2° l'arrêté du 17 octobre 1951 a fixé le prix du sucre à la consommation, pour un an, compte tenu du transport et du camionnage aux différents échelons, prix basé sur le coût de l'essence. Or, moins de dix jours après, le Gouvernement a augmenté le prix de l'essence, faussant ainsi l'économie du système, puisque le camionnage voit son prix majoré. Il lui demande quelles solutions il entend donner à ces difficultés.

2. — Discussion de la motion de censure déposée par Mme Rose Guérin.

3. — Discussion de la motion de censure déposée par M. Bardon.

4. — Suite de la discussion des interpellations:

1° De M. Francis Leenhardt, sur les mesures que le Gouvernement compte prendre: 1° pour atténuer rapidement les restrictions du crédit à court terme qui contrarient le développement de la production; 2° pour que les effets de la pénurie de crédits soient atténués par une sélection des demandes plus rationnelle et plus conforme aux besoins de l'économie nationale;

2° De M. Cermolacce, sur la politique économique du Gouvernement, et notamment sur les décisions qu'il a prises en ce qui concerne le salaire minimum interprofessionnel garanti et les hausses de prix de certains produits;

3° De M. Estradère, sur la politique monétaire du Gouvernement et le danger de dévaluation qui en découle;

4° De Mme Prin, sur les décisions du Gouvernement relatives à la hausse des prix et aux difficultés qui en résultent pour les travailleurs et leurs familles;

5° De M. Le Roy Ladurie, sur la politique économique du Gouvernement;

6° De M. de Léotard, sur la politique du crédit que le Gouvernement entend laisser consentir au secteur privé, notamment aux petites et moyennes entreprises;

7° De M. Peytel, sur les conditions dans lesquelles a été pris le décret n° 51-1214 du 20 octobre 1951 relevant le montant de la taxe intérieure sur les carburants, ainsi que sur ses répercussions sur le plan économique, social et financier;

8° De Mme Rose Guérin, sur les conditions dans lesquelles, par décret, le Gouvernement a relevé le prix de vente de l'essence, et sur les conséquences de cette mesure;

9° De M. Paul Couston, sur les récentes mesures prises par le Gouvernement instituant de nouveaux prix en hausse de l'essence;

10° De M. Christian Pineau, sur les conséquences économiques du relèvement du prix de l'essence, sur la création d'un carburant agricole et sur l'institution d'une caisse d'investissements routiers alimentée par une partie de la taxe sur les carburants;

11° De M. Cogniot, sur la politique financière du Gouvernement et notamment sur les mesures que le Gouvernement compte prendre en vue d'appliquer la loi du 19 octobre 1946 portant statut de la fonction publique;

12° de M. Caillet, sur les mesures que compte prendre le Gouvernement pour sauvegarder les droits des travailleurs menacés par la fermeture imminente de certaines entreprises industrielles de la banlieue parisienne, consécutive à l'absence de politique économique du ministère.

A vingt et une heures. — 3e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des interpellations inscrites à l'ordre du jour de la deuxième séance.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le 16 novembre 1951.

N° 1192. — Proposition de loi de Mme Lipkowski tendant à faire bénéficier de la sécurité sociale toutes les victimes de la guerre et leurs ayants droit (renvoyée à la commission du travail).

N° 1376. — Proposition de loi de M. Le Roy Ladurie tendant à modifier les articles 4, 27 et 42 de la loi n° 46-2389 du 28 octobre 1946, en vue d'accélérer la réparation des immeubles bâtis partiellement détruits par faits de guerre (renvoyée à la commission de la reconstruction).

N° 1378. — Proposition de loi de M. Isorni tendant à modifier les articles 309 et suivants du code d'instruction criminelle sur la composition et le fonctionnement du jury (renvoyée à la commission de la justice).

N° 1379. — Proposition de loi de M. Isorni tendant à abroger l'article 14 de la loi du 28 octobre 1946 qui supprime le droit à la réparation des dommages de guerre à certains condamnés (renvoyée à la commission de la justice).

N° 1380. — Proposition de loi de M. Wagner tendant à compléter la loi n° 51-1126 du 26 septembre 1951 portant majoration des taux de l'allocation temporaire, de la retraite des vieux travailleurs salariés et des prestations familiales, en ce qui concerne les pensions et rentes de vieillesse, les pensions d'invalidité, les pensions de veufs et de veuves et les pensions de réversion prévues par l'ordonnance n° 45-2454 du 19 octobre 1945 modifiée et les pensions prévues par l'ordonnance n° 45-2410 du 18 octobre 1945 (renvoyée à la commission du travail).

N° 1381. — Proposition de loi de M. Pineau tendant à faire bénéficier les veuves de guerre non remariées d'une réduction de 50 p. 100 sur les tarifs des lignes de chemins de fer et des lignes routières de remplacement (renvoyée à la commission des moyens de communication).

N° 1395. — Proposition de loi de M. René Schmitt tendant à modifier la loi n° 48-1540 du 1er octobre 1948 autorisant le ministre des travaux publics et des transports à subventionner certains travaux d'équipement des ports maritimes et de navigation intérieure (renvoyée à la commission des finances).

N° 1415. — Rapport de M. Gazier, fait au nom de la commission du travail, sur l'avis transmis par M. le président du Conseil de la République sur la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale, relative à la procédure devant le juge de paix en matière de contestations nées à l'occasion des élections de délégués du personnel et de délégués au comité d'entreprise.

N° 1421. — Rapport de M. Minjoz, fait au nom de la commission de la justice, sur l'avis donné par le Conseil de la République, sur la proposition de loi tendant à surseoir aux expulsions de locataires ou occupants de bonne foi dont le relogement préalable n'est pas assuré.

N° 1429. — Proposition de loi de M. Delalande transmise par M. le président du Conseil de la République, tendant à conférer l'honorariat aux anciens membres des conseils de prud'hommes (renvoyée à la commission du travail).

N° 1430. — Proposition de loi de M. Marrane, transmise par M. le président du Conseil de la République, tendant à supprimer le prélèvement de 1 p. 100 effectué sur les travaux publics au profit des asiles nationaux de Vincennes et du Vésinet (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 1449 (1). — Rapport de M. Guy Petit fait au nom de la commission des finances sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (Présidence du conseil).

N° 1511 (1). — Rapport de M. Abel Gardey fait au nom de la commission des finances sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (Finances, — II. Services financiers).

N° 1553 (1). — Lettre rectificative au projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1952 (Travaux publics, transports et tourisme. — I. Travaux publics, transports et tourisme) (renvoyée à la commission des finances).

N° 1559. — Rapport de M. Minjoz au nom de la commission de la justice sur la proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour donner satisfaction aux légitimes revendications des magistrats concernant la hiérarchie judiciaire et le versement d'une indemnité de fonction.

N° 1582 (1). — Proposition de loi de M. Edouard Daladier tendant à l'indemnisation des victimes des récentes inondations survenues dans la région d'Avignon (renvoyée à la commission des finances).

N° 1583 (1). — Proposition de résolution de M. Gazier tendant à inviter le Gouvernement à réquisitionner immédiatement l'usine Salmson (renvoyée à la commission du travail).

(1) Tirage restreint.

Commission du suffrage universel, du règlement et des pétitions.

Séance du mercredi 14 novembre 1951.

Présents. — MM. Ballanger, Bardon (André), Bardoux (Jacques), Barrachin, Bengana (Mohamed), Billat, Edouard Bonnefous, Charret-Tomasi, Coste-Floret (Paul) (Hérault), Defos du Rau, Dejean, Delachenal, Delbez, Demusois, Dronne, Frugier, Gaumont, Genton, Girard, Jaquet (Gérard) (Seine), Joubert, Mme Lefebvre (Francine) (Seine), MM. Lejeune (Max), Mazuez (Pierre-Fernand), Mercier (André) (Oise), Métayer, Mignot, Minjoz, Plantevin, Pluchet, Prelot, Pierre Villon.

Suppléants — MM. Pierre Cot (de M. de Chambrun), Laplace (de M. Bayle), Mallez (de M. Soustelle), Masson (de M. Turines), Massot (de M. de Moro-Giafferri), Pronteau (de M. Jacques Duclos).

Commission de l'agriculture.

Séance du jeudi 15 novembre 1951.

Présents. — MM. Becquet, Boscary-Monsservin, Briot, Deliaune, Fourvel, Garavel, Ihuel, Mme Laissac, MM. Lalle, Laplace, Laurens (Robert) (Aveyron), Legendre, Lucas, Masson (Jean), Mouchet, Pelleray, Pinvidic, Prigent (Tanguy), Rochet (Waldeck), Saint-Cyr, Sesmaisons (de), Tourtaud, Tricart, Verneuill.

Suppléant. — M. Patria (de M. Kauffmann).

Commission de comptabilité.

Séance du jeudi 15 novembre 1951.

Présents. — MM. Chastellain, Draveny, Dufour, Duquesne, Kuehn (René), Sauer, Taillade.

Excusés. — MM. Bouvier-O'Cottereau, Darou, Galy-Gasparrou, Sourbet.

Commission des finances.

1re *séance du jeudi 15 novembre 1951.*

Présents. — MM. Barangé (Charles), Corniglion-Molinier, Cristofol, Dagain, Darou, David (Marcel), Denais (Joseph), Diethelm, Gabelle, Gardey (Abel), Jacquet (Marc), Jean-Moreau, La Chambre (Guy), Lecourt, Leenhardt (Francis), Pineau, Ramarony, Reynaud (Paul), Tourtaud, Vallon (Louis).

Suppléants. — Mme Péri (de M. Jacques Duclos), M. Moulon (de M. Lamps).

Assistait en outre à la séance. — M. Moynet.

2e *séance du jeudi 15 novembe 1951.*

Présents. — MM. Barangé (Charles), Boisdé, Burlot, Corniglion-Molinier, Cristofol, Darou, David (Marcel), Denais (Joseph), Diethelm, Dupraz (Joannès), Ferri (Pierre), Frédéric-Dupont, Gabelle Gardey (Abel), Jacquet (Marc), Jean-Moreau, Jules-Julien, La Chambre (Guy), Lecourt, Mazier, Meunier (Pierre), Palewski (Jean-Paul), Petit (Guy), Pineau, Ramarony, Reynaud (Paul), Tourtaud, Ulver, Vallon (Louis).

Suppléant. — M. Maton (de M. Lamps).

Assistaient en outre à la séance. — MM. Grimaud (Henri-Louis), Peytel, Chamant.

Commission des moyens de communication et du tourisme

Séance du jeudi 15 novembre 1951.

Présents. — MM. Arnal, Barbier, Barthélemy, Benoît (Alcide) (Marne), Dufour, Gracia (de), Lemaire, Litalien, Midol, Moynet, Noël (Marcel) (Aube), Renaud (Joseph) (Saône-et-Loire), Schaff, Schmitt (Albert) (Bas-Rhin), Serafini, Sibue, Vassor.

Excusés. — MM. Regaudie, Febvay, Martel (Louis), Henneguelle, Médecin.

Suppléant. — Mme Prin (de M. Vergès).

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.

Séance du jeudi 15 novembre 1951.

Présents. — MM. Cavelier, Crouzier, Damette, Degoutte, Garet (Pierre), Gaubert, Gernez, Klock, Lefèvre (Raymond) (Ardennes), Lenormand (André), Le Roy Ladurie, Midol, Nisse, Notebart, Prache, Rousselot, Secretain, Thiriet, Triboulet.

Excusés. — MM. Faggianelli, Halbout.

Convocations de commissions.

La commission des finances se réunira le vendredi 16 novembre 1951, à neuf heures trente (local de la commission des finances):

I. — Budget de l'industrie et de l'énergie (projet de loi n° 988): lettre rectificative n° 1514. — M. Jules-Julien, rapporteur.

II. — Budget des anciens combattants (projet de loi n° 981): audition de M. Temple, ministre des anciens combattants et victimes de la guerre, et de M. Pierre Courant, ministre du budget. — M. Darou, rapporteur.

III. — Budget de la justice (projet de loi n° 990): audition de M. Edgar Faure, garde des sceaux, ministre de la justice, et de M. Pierre Courant, ministre du budget.

La commission du travail et de la sécurité sociale se réunira le vendredi 16 novembre 1951, à quatorze heures trente (local de la commission n° 264):

Rapport de M. Bouxom sur la proposition de résolution (n° 1480) de M. Alfred Costes (entreprise Salmson).

Réunions de commissions du vendredi 16 novembre 1951.

Commission des finances, à neuf heures trente. — Local de la commission.

Commission de la presse, à dix heures. — Local n° 230.

Commission des territoires d'outre-mer, à neuf heures trente. — Local n° 254.

Commission du travail et de la sécurité sociale, à quatorze heures trente. — Local n° 264.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1951

Ordre du jour du mardi 20 novembre 1951.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions générales.

2. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Michel Debré demande à M. le ministre de l'éducation nationale s'il n'estime pas opportun de faire un effort particulier à l'intérieur de l'université française, en faveur des intellectuels étrangers, professeurs, maîtres de conférence, étudiants, membres de professions libérales, qui, expulsés ou réfugiés, cherchent en France et dans d'autres nations européennes encore libres, le moyen d'employer au mieux leurs aptitudes et leurs capacités. (N° 237.)

II. — M. Durand-Réville demande à M. le ministre des finances et des affaires économiques quelles dispositions il compte prendre pour que les pensions de retraite servies aux anciens fonctionnaires résidant dans ceux de nos territoires d'outre-mer, où ont cours des monnaies d'une valeur différente de celle du franc métropolitain, soient calculées de telle façon qu'elles assurent aux intéressés — notamment par l'institution d'un coefficient de change — des ressources suffisantes et un pouvoir d'achat comparable à celui dont bénéficient leurs camarades retirés dans la métropole. (N° 239.)

III. — Mme Jacqueline Thome-Patenôtre expose à M. le ministre des finances et des affaires économiques que les secours alloués par le Gouvernement aux victimes de l'orage de grêle d'une rare violence, qui s'est abattu le 31 août dernier sur la Seine-et-Oise, et plus particulièrement dans les cantons de Dourdan-Nord, Dourdan-Sud, Limours, Arpajon, Longjumeau, Palaiseau, s'avèrent insuffisants pour réparer immédiatement tous les graves dégâts ainsi occasionnés; et demande si les sinistrés qui ne peuvent bénéficier des prêts de la caisse nationale de crédit agricole, ou du fonds national d'amélioration de l'habitat, ne pourraient pas — à titre exceptionnel — obtenir d'un établissement public ou semi-public de crédit — Crédit foncier ou autre — les prêts nécessaires à la réfection de leurs maisons, et ce, au taux actuellement pratiqué par la caisse nationale de crédit agricole pour ses prêts à long terme, soit 3 p. 100. (N° 256.)

IV. — M. Denvers demande à M. le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme: 1° de lui exposer les mesures qu'il a cru devoir prendre pour faire procéder à la remise en service, dans les délais les plus courts, de l'écluse Vatier au port de Dunkerque, dont le fonctionnement vient d'être brutalement interrompu par l'accident survenu le dimanche 9 septembre dernier; 2° de lui indiquer les raisons qui ont pu expressément motiver le retard apporté à la reconstitution de l'écluse Trystram, déchiquetée par les événements de guerre, qui est le seul ouvrage portuaire d'accès susceptible de suppléer aux défaillances prévisibles de la grande écluse aujourd'hui bloquée; 3° s'il est permis de penser que la leçon de ce pénible accident qui paralyse aujourd'hui les opérations de trafic maritime incitera les travaux publics à prendre, sans plus attendre, les dispositions nécessaires pour remédier à une situation de fait connue, suffisamment déplorée, et pour équiper notre grand port septentrional français au rythme des besoins de la nation et à l'échelle des services qu'il doit pouvoir rendre en tous temps et en toutes circonstances, pour se maintenir et se développer. (N° 252.)

V. — M. Bertaud expose à M. le ministre de l'intérieur que les dispositions de la loi n° 48-1504 du 28 septembre 1948, applicables au personnel des services actifs de police, prévoyait en contre-partie de l'abandon du droit de grève par ledit personnel, l'établissement d'un statut spécial lui reconnaissant implicitement le reclassement en catégorie spéciale (hors catégorie); et demande, rien ne paraissant avoir été fait depuis cette date pour satisfaire aux dispositions de la présente loi, en ce qui concerne ledit statut, si l'on peut considérer, dans ces conditions, que tant que les avantages promis audit personnel ne lui auront pas été accordés, celui-ci peut valablement prétendre se prévaloir de la non-exécution d'un engagement inclus dans la loi, pour considérer comme caduque l'obligation qui lui a été faite de ne pouvoir user du droit de grève prévu par la Constitution. (N° 251.)

Vérifications de pouvoirs.

Dans sa séance du jeudi 15 novembre 1951, le Conseil de la République a validé les pouvoirs de MM. Chastel, sénateur de l'Ain; Ferhat Mahroun, sénateur d'Alger (2e collège); Augarde, sénateur de Constantine (1er collège); Benhabyles Chérif, sénateur de Constantine (2e collège); Perdereau, sénateur du Loiret; de Geoffre, sénateur de Maine-et-Loire; Enjalbert, sénateur d'Oran (1er collège); Meillon, sénateur de l'Orne; Jean-Louis Tinaud, sénateur des Basses-Pyrénées; Gander, sénateur du Haut-Rhin; Pinsard, sénateur de Saône-et-Loire, et Philippe Thierry-d'Argenlieu, sénateur de la Sarthe.

Nomination de membres de commissions générales.

Dans sa séance du 15 novembre 1951, le Conseil de la République a nommé:

M. Pinsard membre de la commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, en remplacement de M. Claparède.

M. Pinsard membre de la commission de l'agriculture, en remplacement de M. Saint-Cyr.

M. Claparède membre de la commission de l'agriculture, en remplacement de M. de Félice.

M. Brunet membre de la commission des affaires étrangères, en remplacement de M. Ou Rabah.

M. Chastel membre de la commission du travail et de la sécurité sociale, en remplacement de M. de Raincourt.

M. de Raincourt membre de la commission de la presse, de la radio et du cinéma, en remplacement de M. de Maupéou.

Nomination d'un membre d'un organisme extraparlementaire.

Dans sa séance du 15 novembre 1951, le Conseil de la République a nommé M. René Dubois membre du conseil supérieur des infirmières et infirmiers.

Modifications aux listes électorales des membres des groupes politiques.

GROUPE DU RASSEMBLEMENT DU PEUPLE FRANÇAIS

(56 membres au lieu de 52.)

Ajouter les noms de MM. Philippe Thierry d'Argenlieu, Gander, de Geoffre et Meillon.

Commission des finances.

Séance du jeudi 15 novembre 1951.

Présents. — MM. Alric, Berthoin (Jean), Bolifraud, Boudet (Pierre), Chapalain, Courrière, Fléchet, Grenier (Jean-Marie), Ignacio-Pinto (Louis), Lamarque (Albert), Emilien Lieutaud, Litaise, Maroger (Jean), Jacques Masteau, Minvielle, Montalembert (de), Pellenc, Peschaud, Primet, Roubert (Alex), Sclafer, Walker (Maurice).

Excusés. — MM. Debû-Bridel, Salier.

Suppléants. — M. Aubert (de M. Auberger), M. Chaintron (de M. Marrane), M. Le Guyon (de M. Clavier), M. Reynouard (de M. Avinin).

Commission de la France d'outre-mer.

Séance du jeudi 15 novembre 1951.

Présents. — MM. Boisrond, Charles-Cros, Coupigny, Cozzano, Mme Crémieux, MM. Dia (Mamadou), Durand-Réville, Mme Eboué, MM. Franceschi, Ignacio-Pinto (Louis), Lafleur (Henri), Malonga (Jean), Poisson, Radius, Razac, Romani, Serrure.

Suppléants. — M. Aubé (de M. Grassard), M. N'Joya (de M. Doucouré), M. Liotard (de M. Sigué [Nouhoum]).

Délégués. — M. Razac (par M. Claireaux), M. Franceschi (par M. David), M. Cozzano (par M. Fourrier), M. Aubé (par M. Marc Rucart), M. Dia (par Mme Vialle), M. Serrure (par M. Plait), M. Malonga (par M. Gustave), M. Durand-Réville (par M. Lagarrosse), M. Romani (par M. Lassalle-Séré).

Commission de la presse, de la radio et du cinéma.

Séance du jeudi 15 novembre 1951.

Présents. — MM. Bène (Jean), Brizard, Gouyon (Jean de), Houcke, Lamousse, Laurent-Thouverey, Emilien Lieutaud, Madelin (Michel), Maurice (Georges), Pajot (Hubert), Ernest Pezet, Schleiter.

Excusés. — MM. Chazette, Debû-Bridel, Jean Durand.

Suppléant. — M. Namy (de Mme Roche [Marie]).

La commission de la presse, de la radio et du cinéma a nommé:

Secrétaires: MM. Houcke et de Raincourt, en remplacement de M. Emilien Lieutaud, élu président, et de M. de Maupeou, démissionnaire.

Commission de la production industrielle.

Séance du jeudi 15 novembre 1951.

Présents. — MM. Barrel (Charles), Bataille, Bousch, Delfortrie, Fleury (Jean), Grégory, Léger, Tharradin, Vanrullen, Villoutreys (de).

Excusés. — MM. Armengaud, Aubé, Aubert, Longchambon.

Commission de la reconstruction et des dommages de guerre.

Séance du jeudi 15 novembre 1951.

Présents. — MM. Canivez, Chochoy, Denvers, Driant, Durieux, Fleury, Hébert, Le Léannec, Liotard, Pidoux de La Maduère, Séné, Tellier (Gabriel), Varlot, Zussy.

Excusés. — MM. Jozeau Marigné, Paumelle, Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline).

Convocation de commission.

La commission de six membres chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Conseil de la République (n° 691, année 1951) est convoquée pour se constituer le mardi 20 novembre 1951, à quatorze heures quarante-cinq (local n° 201).

Modification à la liste des rapporteurs spéciaux de la commission des finances.

Travail et sécurité sociale.

Au lieu de: « M. Demusois », lire: « M. Primet ».

Réunion de commission du vendredi 16 novembre 1951.

Commission des affaires étrangères, à quinze heures. — Local n° 201.

Avis de concours pour l'emploi de conservateur du jardin du Luxembourg.

Un concours pour l'emploi de conservateur du jardin du Luxembourg aura lieu dans le courant du mois de janvier 1952.

Les candidats devront être Français, titulaires du diplôme d'ingénieur horticole et âgés de trente-cinq ans au plus le 1er mars 1952.

Ils devront faire parvenir au secrétariat général de la questure du Conseil de la République, avant le 25 décembre 1951, un dossier comportant:

1° Une déclaration de candidature manuscrite;
2° Un extrait de leur acte de naissance sur papier timbré;
3° Un extrait récent de leur casier judiciaire;
4° Une pièce militaire établissant qu'ils ont satisfait aux lois de recrutement;
5° Une note indiquant la situation de famille;
6° Une copie des diplômes;
7° Un mémoire sur leurs activités professionnelles antérieures accompagné de toutes attestations utiles.

Le concours aura lieu sur titres; toutefois, le jury aura la faculté d'organiser des épreuves écrites ou orales portant sur les connaissances théoriques et pratiques en horticulture fleuriste, en arboriculture fruitière, en décoration florale et en architecture de jardins.

Des renseignements complémentaires sur les conditions du concours seront donnés aux candidats qui se présenteront au secrétariat général de la questure, palais du Luxembourg, Paris (6e).

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de l'agriculture.

Avis aux importateurs d'animaux vivants.

Dès la publication du présent avis au *Journal officiel*, en raison de la particulière acuité présentée par l'épizootie de fièvre aphteuse qui sévit actuellement en Europe, il ne sera plus accordé, jusqu'à nouvel ordre, de dérogations sanitaires d'importation et de transit pour les ruminants et porcins vivants en provenance des pays susdésignés ou transitant à travers ces pays.

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

LOTERIE NATIONALE

Le tirage de la quarante-deuxième tranche de la loterie nationale 1951 a eu lieu à Amiens (Somme) le 14 novembre 1951.

Les billets dont les numéros se terminent par:

		Série A.	Série B.
		—	—
0	gagnent.....	1 000 F.	1 000 F.
4	—	1.000 F.	1.000 F.
14	—	1.500 F.	2.500 F.
50	—	1.500 F.	2.500 F.
56	—	2.000 F.	3 000 F.
93	—	2.500 F.	4.000 F.
241	—	3.000 F.	5 000 F.
672	—	4 000 F.	6.000 F.
427	—	5 000 F.	8.000 F.
066	—	6 000 F.	9 000 F.
505	—	7 000 F.	12 000 F.
694	—	10 000 F.	15.000 F.
2.345	—	15.000 F.	20.000 F.
6.823	—	15 000 F.	20 000 F.
9.816	—	15.000 F.	20.000 F.
4.759	—	20.000 F.	40.000 F.
7.458	—	20 000 F.	40.000 F.
7.779	—	20.000 F.	40.000 F.
3.685	—	30 000 F.	50.000 F.
8.754	—	30.000 F.	50.000 F.
9.183	—	30.000 F.	50.000 F.
5.103	—	40.000 F.	60.000 F.
6.942	—	40.000 F.	60.000 F.
8.002	—	40 000 F.	60.000 F.
1.746	—	50.000 F.	70 000 F.
5.663	—	75 000 F.	80 000 F.
11.968	—	100.000 F.	100 000 F.
44.481	—	100.000 F.	100.000 F.
51.919	—	100 000 F.	100.000 F.
56.508	—	100 000 F.	100 000 F.
81.018	—	100.000 F.	100.000 F.
84.205	—	100 000 F.	100.000 F.
12.756	—	300.000 F.	200 000 F.
29.305	—	300 000 F.	200.000 F.
85.577	—	300 000 F.	200.000 F.
38.609	—	500.000 F.	300.000 F.
47.402	—	500.000 F.	300.000 F.
64.596	—	500 000 F.	300 000 F.
62.611	—	600.000 F.	400.000 F.

Les billets portant les numéros:

		Série A.	Série B.
		—	—
120.146	gagnent.....	1.000.000 F.	500.000 F.
278.148	—	1 000 000 F.	500 000 F.
344.581	—	1.000.000 F.	500 000 F.
374.960	—	1.000 000 F.	500.000 F.
379.864	—	1.000.000 F.	500.000 F.
045.993	—	1.200.000 F.	600 000 F.
158.674	—	1.200.000 F.	600.000 F.
161.180	—	1.200 000 F.	600.000 F.
383.828	—	1.200 000 F.	600.000 F.
070.584	—	2.300.000 F.	800.000 F.
088.370	—	2.300.000 F.	800.000 F.
330.921	—	4.000.000 F.	1.000.000 F.
314.294	—	7.000.000 F.	1.500.000 F.
258.168	—	10.000.000 F.	3.000.000 F.
297.368	—	15.000.000 F.	8.000.000 F.

Le prochain tirage aura lieu le 21 novembre 1951 à Paris.

Ministères des finances et des affaires économiques et du budget.

Avis relatif au transfert du portefeuille de contrats d'une société d'assurances.

Par application des dispositions de l'article 11 du décret-loi du 14 juin 1938 unifiant le contrôle de l'Etat sur les entreprises d'assurances de toute nature et de capitalisation et tendant à l'organisation de l'industrie des assurances, la société anonyme d'assurances Compagnie française d'assurance, dont le siège social est à Paris, 60, rue Taitbout, a présenté une demande tendant à l'approbation du transfert à la société marocaine d'assurances La Paix africaine, dont le siège social est à Casablanca et le siège spécial pour la France à Paris, 58, rue Taitbout, de la totalité de son portefeuille de contrats d'assurance, avec ses droits et obligations, en ce qui concerne les contrats souscrits en France, en Algérie et à Madagascar.

Un délai de trois mois, à compter de la publication du présent avis, est imparti aux créanciers de ces deux sociétés pour présenter leurs observations sur ce projet de transfert.

Ces observations devront être adressées, par écrit, sous pli recommandé, au ministère des finances et des affaires économiques (direction des assurances, 2e sous-direction, 1er bureau), 54, rue de Châteaudun, Paris (9e).

Ministère du commerce et des relations économiques extérieures.

Avis aux importateurs relatif à la libération des échanges.

Additif au rectificatif publié au *Journal officiel* du 11 novembre 1951:

« Dispositions transitoires. — Toutefois, continueront à être importés sous certificats d'importation:

« 1° Les produits (il s'agit des fils de caoutchouc nus, 716 A du tarif) pour lesquels il sera justifié, dans les conditions prévues par l'article 25 du code des douanes, qu'ils ont été expédiés directement à destination du territoire métropolitain, avant la date d'insertion du rectificatif au *Journal officiel;*

« 2° Les mêmes produits pour lesquels il sera présenté au bureau des douanes, avant le 1er février 1952, des certificats d'importation portant attestation par la banque domiciliataire que les produits repris sur ces certificats ont fait l'objet, avant le 11 novembre 1951, soit d'un payement à l'étranger ou d'un crédit à compte étranger, soit d'une ouverture de crédit à l'étranger ».

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	14 nov. — Cours relevés après Bourse	DEVISES	15 novembre 1951 — Cours relevés avant Bourse	15 novembre 1951 — Cours cotés en Bourse
350 ..	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)...	.... ..	350 .. ..
704 50	.... ..	Belgique (100 francs)..	.... ..	704 50 .....
1223 75	.... ..	Portugal (100 escudos).	.... ..	1223 50 .....
8075 ..	.... ..	Suisse (100 francs).....	.... ..	8075 .. ..
163 60	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.).....	.... ..	....
335 10	.... ..	Canada (1 dollar).....	.... ..	335 30 .....

BANQUE DE FRANCE

SITUATION HEBDOMADAIRE

ACTIF		AU 8 NOVEMBRE 1951	AU 31 OCTOBRE 1951
Encaisse or		191.446.678.926 »	191.446.678.926 »
Disponibilités à vue à l'étranger et avoirs à l'Union Européenne de Payements		76.094.891.292 »	81.941.258.921 »
Monnaies divisionnaires		2.912.465.501 »	2.902.025.401 »
Comptes courants postaux		21.280.790.881 »	23.252.892.309 »
Avances au Fonds de stabilisation des changes (1)		116.700.000.000 »	117.100.000.000 »
Bon du Trésor négociable: Engagement de l'Etat relatif au dépôt d'or de la Banque nationale de Belgique		5.039.250.892 »	5.039.250.892 »
Bons négociables de la Caisse autonome d'amortissement (2)		5.002.537.354 »	5.002.537.354 »
Prêts sans intérêts à l'Etat (3)		50.000.000.000 »	50.000.000.000 »
Avances provisoires extraordinaires à l'Etat du 25 août 1940 au 20 juillet 1944 (4)		426.000.000.000 »	426.000.000.000 »
Avances provisoires à l'Etat (5)		161.900.000.000 »	166.200.000.000 »
Portefeuille d'escompte:			
Effets escomptés sur la France	550.517.914.177 »		
Effets escomptés sur l'étranger	175.470.922 »		
Effets garantis par l'office des céréales (6)	26.286.633.000 »	736.494.875.647 »	694.689.315.130 »
Effets de mobilisation de crédits à moyen terme	159.214.857.548 »		
Effets négociables achetés en France (7)		170.281.196.422 »	168.821.863.660 »
Avances à 30 jours sur effets publics		16.259.061.000 »	18.821.160.000 »
Avances sur titres		6.926.704.956 »	8.584.820.373 »
Avances sur or		»	»
Hôtel et mobilier de la Banque		4.000.000 »	4.000.000 »
Rentes pourvues d'affectations spéciales (8)		112.980.750 »	112.980.750 »
Effets en cours de recouvrement		21.870.932.537 »	50.734.815.109 »
Divers		22.289.029.020 »	25.697.455.642 »
Total		2.030.315.995.178 Fr.	2.036.441.054.467 Fr.

PASSIF			
Engagements à vue:			
Billets au porteur en circulation		1.812.921.691.660 »	1.827.781.073.400 »
Comptes courants créditeurs:			
Compte courant du Trésor public	76.547.428 »		
Comptes courants des accords de coopération économique	16.004.819.320 »		
Comptes courants des banques et institutions financières françaises et étrangères	95.494.567.633 »	177.155.967.983 »	182.755.111.748 »
Autres comptes courants et de dépôts de fonds; dispositions et autres engagements à vue	65.580.033.602 »		
Capital de la Banque		182.500.000 »	182.500.000 »
Bénéfices en addition au capital (9)		303.231.454 »	303.231.454 »
Réserves mobilières légales (10)		22.105.750 »	22.105.750 »
Réserve immobilière		4.000.000 »	4.000.000 »
Divers		39.726.498.331 »	25.393.032.115 »
Total		2.030.315.995.178 Fr.	2.036.441.054.467 Fr.

(1) Convention du 27 juin 1949).
(2) Conventions des 23 juin 1928 et 7 décembre 1931).
(3) Loi du 9 juin 1857, convention du 29 mars 1878, loi du 13 juin 1878 prorogée, lois des 17 novembre 1897, 29 décembre 1911, 20 décembre 1918 et 25 juin 1928, convention du 12 novembre 1938, décret du 12 novembre 1938, convention du 27 mars 1947, loi du 29 mars 1947).
(4) Conventions des 25 août, 29 octobre, 12 décembre, 30 décembre 1940, 20 février, 30 avril, 10 mai, 11 juin, 11 septembre, 27 novembre, 26 décembre 1941, 5 mars, 30 avril, 11 juin, 17 septembre, 19 novembre 1942, 21 janvier, 31 mars, 8 juillet, 30 septembre, 16 décembre 1943, 23 mars, 17 mai et 20 juillet 1944).
(5) Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939 convention du 29 février 1940, approuvée par le décret du 29 février 1940, convention du 9 juin 1940 approuvée par le décret du 9 juin 1940, convention du 8 juin 1941 approuvée par la loi du 15 juillet 1944, convention du 24 juin 1947 approuvée par la loi du 26 juin 1947, convention du 25 septembre 1947 approuvée par le décret du 1er octobre 1947).
(6) Loi du 15 août 1936, décret du 29 juillet 1939, loi du 19 mai 1941).
(7) (Décret du 17 juin 1938)
(8) (Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).
(9) (Lois des 9 juin 1857 et 17 novembre 1897).
(10) Loi du 17 mai 1834, décrets des 27 avril et 2 mai 1848, loi du 9 juin 1857).

Certifié conforme aux écritures:
Le Gouverneur,
W. BAUMGARTNER.

TAUX DES OPERATIONS

Escompte	4 0/0
Avances sur titres	4 1/2 0/0
Avances à 30 jours	3 1/2 0/0
Achat des effets publics dont l'échéance n'excède pas trois mois	3 1/2 0/0

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

MAISON J. BOURDELIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 102.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 34, RUE WALDECK-ROUSSEAU, A LYON (RHÔNE)
Registre du commerce : Lyon n° 3645 B.

Obligations 4 1/4 0/0 1943 *de* 2.000 F.

Huitième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 15 décembre 1951.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Seule, l'obligation n° 2.790 amortie au tirage de l'année 1945 n'a pas été présentée au remboursement.

Les amortissements des années 1946 à 1950 ont été couverts par rachats en Bourse.

Groupements pour la Reconstitution de Ports Sinistrés

(Loi du 30 mars 1947, art. 44 à 49.)

Emprunts unifiés 6 0/0 février 1950 d'un montant nominal global de 1.980.000.000 de francs représenté par 198.000 obligations de 10.000 F.

AVIS AUX OBLIGATAIRES

Deuxième amortissement.

Les Groupements pour la reconstitution de ports sinistrés émetteurs ont amorti par rachats en Bourse le nombre de titres prévu par le tableau d'amortissement pour le remboursement du 1er février 1952.
Toutefois, les conditions d'émission prévoyant que les deux tiers des bénéfices réalisés chaque année par le jeu des rachats en Bourse seront consacrés à des amortissements supplémentaires par remboursement au pair, il sera procédé, le 6 décembre 1951, à dix heures, au siège de l'Union industrielle de crédit pour la reconstitution, 8, rue Lamennais, à Paris, à un tirage portant sur 137 obligations.

GROUPEMENTS DE SINISTRES

(Loi du 30 mars 1947, art. 44 à 49.)

Emprunts unifiés 6 0/0 février 1950 d'un montant nominal global de 21.905.000.000 de francs représenté par 2.190.500 obligations de 10.000 F.

AVIS AUX OBLIGATAIRES

Deuxième amortissement.

Les Groupements de sinistrés émetteurs ont amorti par rachats en Bourse le nombre de titres prévu par le tableau d'amortissement pour le remboursement du 1er février 1952.
Toutefois, les conditions d'émission prévoyant que les deux tiers des bénéfices réalisés chaque année par le jeu des rachats en Bourse seront consacrés à des amortissements supplémentaires par remboursement au pair, il sera procédé le 6 décembre 1951, à dix heures trente, au siège de l'Union industrielle de crédit pour la reconstitution, 8, rue Lamennais, à Paris, à un tirage portant sur 1.604 obligations.

Groupement pour la Reconstitution des Cités Ouvrières (G. Re. C. O.)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 MILLION DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : A PARIS, 31, RUE DANIELLE-CASANOVA
R. C. : Seine n° 351189 B.

Emprunt 6 0/0 février 1950 d'un montant nominal de 1.800 millions de francs représenté par 180.000 obligations de 10.000 F.

AVIS AUX OBLIGATAIRES

Deuxième amortissement.

Le Groupement pour la reconstitution des cités ouvrières (G. Re. C. O.) a amorti par rachats en Bourse le nombre de titres prévu par le tableau d'amortissement pour le remboursement du 1er février 1952.
Toutefois, les conditions d'émission prévoyant que les deux tiers des bénéfices réalisés chaque année par le jeu des rachats en Bourse seront consacrés à des amortissements supplémentaires par remboursement au pair, il sera procédé le 6 décembre 1951, à neuf heures trente, au siège de l'Union industrielle de crédit pour la reconstitution, 8, rue Lamennais, à Paris, à un tirage portant sur 125 obligations.

ETABLISSEMENTS ECONOMIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 60.312.000 F
SIÈGE SOCIAL : 76, RUE DU DOCTEUR-LEMOINE, A REIMS
Registre du commerce : Reims n° 1920.

Obligations 4 1/2 0/0 1947 *de* 5.000 F.

Cinquième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 1er janvier 1952.
En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements des années 1948 à 1951 ont été couverts par rachats en Bourse.

Société anonyme des Plâtrières de Vaucluse

AU CAPITAL DE 50.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : ISLE-SUR-SORGUE (VAUCLUSE)
Registre du commerce : Avignon 2677.

Emprunt obligations 5 0/0 1947.

Quatrième amortissement.

Les obligations dont les numéros suivent, sorties au tirage du 27 avril 1951, seront remboursées pour leur valeur nominale (5.000 F) à partir du 1er décembre 1951 :

1.371 à 1.423.

Titre antérieurement amorti restant à rembourser.

7.

Le remboursement sera effectué par la banque Chaix, à Avignon.

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 900 MILLIONS DE FRANCS

52, RUE D'ANJOU, A PARIS

Liste des obligations 4 1/2 0/0 1930 sorties au tirage du 11 octobre 1951 remboursables à 1.000 F à partir du 15 novembre 1951 et obligations sorties à des tirages antérieurs et non remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
8 et 9	1950
271 à 280	1950
461 à 470	1951
494 à 496	1950
591 à 600	1950
1.131 à 1.135	1949
1.221 à 1.230	1950
1.481 et 1.482	1950
1.486 à 1.490	1950
1.671 à 1.680	1951
1.783 à 1.785	1950
1.871 à 1.880	1951
1.961 à 1.970	1951
1.981 à 1.990	1951
2.001 à 2.010	1949
2.051 à 2.060	1951
2.367 et 2.368	1950
2.383 à 2.385	1948
2.440	1949
2.571 à 2.578	1950
2.631 à 2.635	1950
2.821 à 2.830	1951
3.141 à 3.150	1951
3.331 à 3.340	1951
3.691 à 3.700	1951
3.761 à 3.770	1950
3.971	1950
3.976 à 3.978	1950
4.051 à 4.060	1951
4.569	1949
4.648	1949
4.871	1950
4.878	1950
4.880	1950
4.881 à 4.890	1951
4.891 et 4.892	1950
4.895 à 4.897	1950
4.899	1950
4.947 et 4.948	1947
5.001 à 5.003	1944
5.081 à 5.083	1949
5.271 à 5.280	1951
5.401 à 5.410	1951
5.551 à 5.560	1951
5.825 à 5.829	1950
5.955 à 5.956	1949
7.001 à 7.010	1951
7.171 à 7.180	1951
7.211 à 7.220	1951
7.231 à 7.240	1950
7.291 à 7.300	1951
7.399 et 7.400	1950
7.420	1949
7.591 à 7.600	1950
7.931 à 7.940	1951
7.951 à 7.960	1951
8.001 à 8.010	1951
8.051 à 8.056	1950
8.071 et 8.072	1950
8.111 à 8.120	1951
8.141 à 8.145	1950
8.149 et 8.150	1950
8.261 à 8.270	1951
8.441 à 8.450	1951
8.781 à 8.784	1949
8.951 à 8.956	1950
8.960	1950
9.021 à 9.030	1951
9.141 à 9.150	1951
9.273	1950
9.391 à 9.400	1951
9.421 à 9.430	1950
9.523	1949
9.657 et 9.658	1947
9.784 et 9.785	1945
9.791 à 9.800	1951
9.981 à 9.990	1951
10.185 à 10.190	1950
10.251 à 10.260	1951
10.270	1949
10.271 à 10.280	1950
10.381 à 10.390	1951
10.552 à 10.554	1950
10.557 à 10.560	1950
10.871	1948
10.931 à 10.940	1951
11.112 et 11.113	1950
11.120	1950
11.191	1949
11.451 à 11.460	1951
11.581 à 11.583	1950
11.588 à 11.590	1950
11.681 à 11.684	1948
11.781 à 11.790	1951
11.871 à 11.880	1951
12.115	1948
12.121 à 12.125	1950
12.576 et 12.577	1948
12.580	1948
12.691 à 12.700	1951
12.709 et 12.710	1950
13.151 à 13.160	1951
13.401 à 13.410	1951
13.421	1950
13.766 à 13.768	1949
13.781	1950
13.790	1950
13.811 à 13.820	1951
14.120	1949
14.264	1948
14.321	1948
14.354 à 14.358	1950
14.422 à 14.426	1949
14.551 à 14.560	1949
14.661 à 14.670	1951
14.836 à 14.839	1950
14.931 à 14.940	1951
15.012 à 15.019	1947
15.086 à 15.089	1950
15.555	1950
15.558 et 15.559	1950
15.591 à 15.600	1951
15.701 à 15.710	1951
15.881 à 15.890	1951
16.188	1948
16.261 à 16.270	1951
16.442 à 16.450	1950
16.461 à 16.465	1949
16.697 à 16.699	1949
16.734 à 16.740	1950
16.761 à 16.770	1951
17.191 et 17.192	1950
17.242 à 17.244	1950
17.249	1950
17.411 à 17.420	1951
18.251 à 18.260	1951
18.481 à 18.484	1950
18.488 à 18.490	1950
18.554 à 18.556	1950
18.560	1950
18.644 à 18.650	1948
18.651 à 18.656	1949
18.921	1949
19.121 à 19.130	1951
19.401 à 19.410	1951
19.657 à 19.660	1950
19.676	1947
19.722	1949
19.725	1949
19.761 à 19.770	1951
19.882 à 19.885	1950
19.887 à 19.889	1950
19.911 à 19.920	1951
20.011 et 20.012	1949
20.083 à 20.085	1950
20.361 à 20.370	1951
20.491 à 20.500	1951
20.621 à 20.624	1949
20.627 et 20.628	1949
20.801 à 20.810	1951
20.891 à 20.900	1951
20.981 à 20.990	1951
21.071 à 21.080	1951
21.111 à 21.120	1951
21.191 à 21.197	1950
21.311 à 21.320	1951
21.471 à 21.473	1948
21.475 et 21.476	1948
21.478	1948
21.586 à 21.590	1950
21.671 à 21.680	1951
21.691 à 21.693	1949
21.751 à 21.760	1951
21.961 à 21.965	1950
21.968 à 21.970	1950
22.052 à 22.056	1950
22.059 et 22.060	1950
22.141	1949
22.144	1949
22.146 et 22.147	1949
22.311 à 22.320	1950
22.411 à 22.420	1951
22.459	1946
22.533 et 22.534	1949
22.536	1949
22.551 à 22.560	1951
22.601 à 22.610	1951
23.211 à 23.213	1944
23.314 à 23.320	1950
23.431 à 23.440	1951
23.551 à 23.556	1950
23.878 à 23.880	1949
23.943	1948
24.041	1950
24.043 et 24.044	1950
24.049 et 24.050	1950
24.061	1950
24.063 et 24.064	1950
24.105 et 24.106	1949
24.401 et 24.402	1950
24.408	1950
24.521 à 24.530	1951
24.814	1942
24.831 à 24.840	1951
24.921 à 24.930	1951
25.101 à 25.106	1949
25.211 à 25.220	1951
25.476 à 25.479	1950
25.571 à 25.580	1951
25.691 à 25.694	1950
25.696 et 25.697	1950
25.751 à 25.760	1951
26.241 à 26.250	1951
26.261 à 26.263	1950
26.265 à 26.268	1950
26.341 à 26.343	1950
26.350	1950
26.391 à 26.400	1951
26.521	1947
26.807 et 26.808	1949
26.932 et 26.933	1945
27.091 à 27.100	1951
27.344 à 27.350	1949
27.507 et 27.508	1950
27.631	1950
27.634 et 27.635	1950
27.637 à 27.640	1950
27.691 à 27.700	1951
27.841 à 27.850	1951
28.183 à 28.185	1949
28.190	1949
28.260	1950
28.291 à 28.295	1950
28.411 à 28.420	1950
28.521 à 28.530	1951
28.547	1950
28.550	1950
28.591 à 28.594	1949
28.911 à 28.915	1946
29.131 et 29.132	1950
29.137 à 29.140	1950
29.247 et 29.248	1949
29.354 à 29.356	1949
29.544	1949
29.721 à 29.730	1951
29.871 à 29.873	1950
29.971 à 29.980	1951
30.298 à 30.300	1948
30.441 à 30.450	1950
30.474	1946
30.691 à 30.700	1950
31.051 à 31.054	1949
31.059	1949
31.093 à 31.098	1950
31.211	1950
31.213 à 31.217	1950
31.381 à 31.390	1951
31.561 à 31.570	1951
31.621 à 31.630	1951
31.711 à 31.720	1951
31.821 à 31.830	1951
31.862	1950
31.870	1950
31.909	1947
32.001 à 32.010	1951
32.701 à 32.710	1951
32.731 à 32.740	1951
33.063 et 33.064	1950
33.068 à 33.070	1950
33.123	1946
33.171 à 33.180	1951
33.261 à 33.270	1949
33.301 à 33.310	1951
33.471 à 33.480	1951
33.631 et 33.632	1950
33.637 à 33.639	1950
33.661 à 33.670	1950
33.998 à 34.000	1948
34.185 et 34.186	1949
34.492 et 34.493	1949
34.516	1950
34.761	1950
34.767 à 34.770	1950
34.861	1947
35.071 à 35.080	1951
35.091 à 35.100	1951
35.161 à 35.170	1951
35.281 à 35.290	1951
35.698 à 35.700	1948
35.751 à 35.754	1950
35.756	1950
36.046 à 36.050	1950
36.071 à 36.080	1951
36.161 à 36.170	1951
36.321 à 36.329	1950
36.391 à 36.400	1948
36.401 à 36.409	1947
36.531 à 36.540	1951
36.921 à 36.928	1949
37.093 à 37.097	1950
37.521 à 37.529	1949
37.611 à 37.620	1951
37.723 et 37.724	1946
37.731 à 37.740	1951
37.761 à 37.770	1950
37.811 et 37.812	1950
37.814 à 37.820	1950
37.865 à 37.867	1950
37.869 et 37.870	1950
37.911 à 37.914	1949
38.116 à 38.120	1950
38.151 à 38.160	1951
38.181 à 38.190	1951
38.211 à 38.220	1951
38.467	1946
38.471 à 38.480	1951
38.481 à 38.489	1950
38.633 à 38.635	1950
38.638 à 38.640	1950
38.711 à 38.720	1950
38.822	1950
38.824 et 38.825	1950
38.829 et 38.830	1950
39.041 à 39.050	1951
39.111 à 39.120	1951
39.124	1949
39.461 à 39.469	1950
39.491 à 39.500	1951
39.587 à 39.590	1947
39.591 à 39.600	1951
39.671 et 39.672	1950
39.674 et 39.675	1950
39.677 et 39.678	1950
39.680	1950
39.771 à 39.780	1951
39.801 à 39.810	1951
39.951 et 39.952	1950
40.033	1949
40.061 et 40.062	1950
40.061 à 40.070	1950
40.141 à 40.150	1951
40.342 à 40.350	1947
40.381 à 40.387	1950
40.390	1950
40.395	1946
40.501 et 40.502	1949
40.507 à 40.509	1949
40.551 à 40.553	1950
40.555 et 40.556	1950
40.892	1949
40.973 à 40.980	1950
41.161 à 41.165	1950

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
41.271	1947	43.770	1950
41.277	1947	**43.811 à 43.820**	1951
41.333 et 41.334	1947	43.861 et 43.862	1949
41.501 à 41.510	1951	43.866	1949
41.612 à 41.616	1949	43.872 à 43.880	1950
41.651 à 41.660	1951	44.141 à 44.148	1949
41.821 à 41.830	1950	44.150	1949
41.881 à 41.890	1951	44.264	1947
41.938 et 41.939	1950	**44.371 44.380**	1951
41.951 à 41.960	1951	44.479	1948
42.171 à 42.180	1951	44.940	1950
42.331	1949	44.993 à 45.000	1944
42.334	1949	**45.011 à 45.020**	1951
42.611 à 42.620	1951	45.391 à 45.395	1950
42.904 à 42.910	1950	**45.461 à 45.470**	1951
42.961 et 42.962	1949	**45.611 à 45.620**	1951
42.966 à 42.967	1949	**45.761 à 45.770**	1951
43.131 à 43.133	1950	**45.771 à 45.780**	1951
43.135	1950	**45.841 à 45.850**	1951
43.137 à 43.140	1950	46.212 à 46.218	1950
43.273 à 43.280	1948	**46.451 à 46.460**	1951
43.291 à 43.300	1951	46.504 et 46.505	1950
43.312 et 43.313	1949	46.508 à 46.510	1950
43.319 et 43.320	1949	46.521 à 46.527	1950
43.421 à 43.430	1951	**46.651 à 46.660**	1951
43.441 à 43.450	1951	46.972 à 46.976	1948
43.531 à 43.539	1950	**47.371 à 47.380**	1951
43.561 à 43.570	1951	**49.011 à 49.020**	1951
43.621 à 43.630	1951	**49.221 à 49.230**	1951
43.702 à 43.705	1949	**49.521 à 49.530**	1951
43.767	1950	**49.901 à 49.910**	1951

Les obligations sorties ne produisent plus d'intérêts à partir du jour fixé pour le remboursement.

NOTA. — Le remboursement de ces obligations aura lieu au siège de la compagnie, 52, rue d'Anjou, à Paris, et à Lyon, chez MM. Saint-Olive, Cambefort et Cie, banquiers, 13, rue de la République.

SOCIETE DES ETABLISSEMENTS G. LEROY

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 503.125.000 F

SIÈGE SOCIAL: 62, RUE DE BUZENVAL, A PARIS

R. C.: Seine n° 229599 B.

Obligations de 5.000 F 4 1/2 0/0 1947.

MM. les porteurs d'obligations de 5.000 F 4 1/2 0/0 1947 des Etablissements Leroy sont informés que, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse de la quantité des titres nécessaires à son amortissement du 1er janvier 1952.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les précédents amortissements ayant été effectués également par voie de rachat, il n'y a aucun titre restant à rembourser.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 6 avril* 1947.)

IMPRIMERIES OBERTHUR

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 38, RUE DE PARIS, A RENNES

R. C.: Rennes 37.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse des 235 obligations 4 1/4 0/0 1942-1944 dont l'amortissement est fixé au 1er décembre 1951.

En conséquence, aucun tirage ne sera effectué en novembre 1951.

Liste de rappel des séries comprenant des obligations 4 1/4 0/0 1942-1944 sorties à des tirages antérieurs et non encore remboursées.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
2.236 à 2.240	1943	2.856 à 2.860	**1945**
2.761 à 2.765	1945	4.341 à 4.345	**1946**

AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE

Emprunt 4 1/2 0/0 1929 *de* 1.000 *F.*

Liste des numéros d'obligations sorties au tirage du 17 octobre 19[illegible] et remboursables à partir du 15 décembre 1951.

PREMIÈRE PORTION (245 numéros).

52	95	130	209	576	18.516	18.698	18.866	19.066	19.[illegible]
786	814	924	1.127	1.152	19.426	19.504	19.612	19.629	19.[illegible]
1.217	1.401	1.616	1.720	1.996	19.950	20.039	20.086	20.129	20.[illegible]
2.002	2.013	2.136	2.411	2.453	20.327	20.342	20.348	20.453	20.[illegible]
2.486	2.654	2.780	2.977	3.225	20.587	20.840	21.127	21.171	21.[illegible]
3.465	3.485	3.534	3.638	3.774	21.564	21.645	21.895	22.205	22.[illegible]
3.922	3.952	3.961	3.990	4.018	22.417	22.466	22.578	22.603	23.[illegible]
4.040	4.469	4.769	4.968	5.013	23.254	23.294	23.328	23.426	23.[illegible]
5.126	5.372	5.488	5.677	6.015	23.554	23.564	23.694	23.703	23.[illegible]
6.202	6.245	6.284	6.551	6.617	24.086	24.114	24.132	24.143	24.[illegible]
6.659	6.870	7.253	7.275	7.323	24.543	24.561	24.975	25 027	25.[illegible]
7.339	7.807	7.897	7.919	8.123	25.148	25.249	25.256	25.304	25.[illegible]
8.157	8.197	8.426	8.498	8.816	25.594	25.764	25.897	26.103	26.[illegible]
8.860	8.975	9.154	9.275	9.534	26.459	26.493	26.495	26.729	27.[illegible]
9.628	9.669	9.702	9.881	9.982	27.276	27.294	27.840	28.042	28.[illegible]
10.115	10.140	10.331	10.394	10.471	28.246	28.273	28.328	29.027	29.[illegible]
10.882	10.975	11.027	11.416	11.750	29.197	29.225	29.259	29.463	29.[illegible]
11.806	11.953	11.963	11.973	12.412	29.544	29.656	29.838	29.939	30.[illegible]
12.422	12.682	12.733	13.015	13.183	30.440	30.472	30.505	30.661	30.[illegible]
13.440	13.616	13.858	14.020	14.199	30.762	30.823	30.910	30.916	30.[illegible]
14.261	14.370	14.425	14.432	14.509	31.078	31.366	31.382	31.396	31.[illegible]
14.633	14.731	14.788	14.833	14.850	31.663	31.751	32.140	32.169	32.[illegible]
14.896	14.906	15.353	16.111	16.142	32.368	32.636	32.643	32.945	32.[illegible]
16.509	17.232	17.325	17.884	17.892	33.163	33.226	33.642	33.689	33.[illegible]
18.078	18.097	18.141	18.359	18.360					

DEUXIÈME PORTION (400 numéros)

34.083	34.247	34.375	34.507	34.595	62.572	62.743	62.948	62.969	63.[illegible]
34.767	34.918	35.091	35.095	35.179	63.286	63.301	63.388	63.471	63.[illegible]
35.385	35.699	35.734	35.922	35.960	63.519	63.744	63.877	63.878	63.[illegible]
35.967	35.986	36.550	36.564	36.597	64.363	64.388	64.455	64.535	64.[illegible]
36.613	36.705	36.900	36.947	36.972	64.796	64.922	65.248	65.353	65.[illegible]
37.030	37.032	37.049	37.188	37.192	65.448	65.573	65.652	65.771	65.[illegible]
37.281	37.302	37.566	37.572	38.018	65.894	65.979	66.056	66.296	66.[illegible]
38.182	38.332	38.385	38.386	38.437	66.398	66.440	66.543	66.590	66.[illegible]
38.765	38.820	38.922	39.246	39.663	66.623	66.667	66.692	66.720	66.[illegible]
39.667	39.840	39.877	40.228	40.246	66.786	67.061	67.365	67.401	67.[illegible]
40.272	40.361	40.406	40.852	40.910	67.635	67.670	67.810	67.840	67.[illegible]
41.083	41.287	41.300	41.560	41.646	68.534	68.635	68.645	68.667	68.[illegible]
41.694	42.129	42.151	42.232	42.418	68.783	68.799	68.813	68.839	68.[illegible]
42.617	42.730	42.816	42.827	42.924	69.009	69.103	69.118	69.315	69.[illegible]
42.971	43.058	43.097	43.308	43.523	69.458	69.849	69.922	69.925	69.[illegible]
43.536	43.577	43.686	43.701	43.960	70.007	70.087	70.267	71.089	71.[illegible]
44.102	44.157	44.378	44.423	44.431	71.440	71.547	71.830	71.974	72.[illegible]
44.536	44.609	44.651	44.695	44.889	72.305	72.683	72.812	72.985	73.[illegible]
45.030	45.420	45.522	45.634	46.085	73.137	73.162	73.290	73.500	73.[illegible]
46.294	46.323	46.487	46.507	46.573	73.572	73.615	73.665	73.744	73.[illegible]
46.743	46.795	46.801	46.837	46.882	74.053	74.110	74.236	74.362	74.[illegible]
46.916	46.956	47.182	47.203	47.237	74.729	74.764	75.051	75.099	75.[illegible]
47.254	47.525	47.633	47.841	47.867	75.291	75.536	75.616	75.659	76.[illegible]
47.948	48.529	48.560	48.633	48.851	76.663	76.672	76.707	76.740	76.[illegible]
48.896	49.158	49.498	49.921	49.946	77.154	77.173	77.213	77.602	77.[illegible]
50.069	50.223	50.518	50.716	51.143	77.623	77.863	77.938	78.025	78.[illegible]
51.185	51.290	51.333	51.544	51.650	78.134	78.277	78.487	78.638	78.[illegible]
51.706	51.860	51.877	52.412	52.480	78.695	78.817	78.868	78.946	79.[illegible]
52.633	52.749	52.806	52.829	52.950	79.564	79.580	79.950	79.963	80.[illegible]
52.998	53.340	53.717	53.789	54.292	80.264	80.377	80.485	80.717	81.[illegible]
54.624	54.679	55.219	55.335	55.342	81.067	81.100	81.122	81.160	81.[illegible]
55.743	55.869	56.140	56.414	56.468	81.670	81.882	81.933	82.174	82.[illegible]
56.478	56.535	56.558	56.888	57.046	82.681	82.776	83.330	83.363	83.[illegible]
57.140	57.289	57.492	57.595	57.616	83.573	83.683	83.870	83.874	83.[illegible]
57.630	57.663	57.728	57.961	58.495	84.106	84.131	84.171	84.245	84.[illegible]
58.968	59.336	59.629	59.658	59.752	84.475	84.507	84.533	84.583	84.[illegible]
59.838	59.858	59.940	59.949	60.231	84.959	84.992	85.032	85.067	85.[illegible]
60.708	60.736	60.819	61.029	61.398	85.675	85.845	86.009	86.023	87.[illegible]
61.524	61.802	61.803	61.833	61.960	87.470	87.523	87.771	87.916	88.[illegible]
62.092	62.193	62.339	62.454	62.543	88.264	88.392	88.542	88.660	88.[illegible]

La liste des numéros d'obligations amorties à des précédents tira[illegible] et restant à rembourser a été insérée au *Journal officiel* du 15 [illegible] 1951, pages 6282 et suivantes.

Société des Accumulateurs Fixes et de Tracti[illegible]

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 196.875.000 F

SIÈGE SOCIAL: ROUTE NATIONALE, A ROMAINVILLE (SEINE)

R. C.: Seine 139850.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 108 obligations 4 0/0 1945 dont le sixième amortissement est prévu pour le 1er décembre 1951.

En conséquence, aucun tirage ne sera effectué en novembre 19[illegible]

Titres restant à rembourser.

Néant.

Compagnie de Construction Mécanique PROCEDES SULZER

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 500 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 19, RUE COGNACQ-JAY, PARIS (7e)

R. C.: Seine n° 61319.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 1915 de 5.000 F de la Compagnie de construction mécanique, procédés Sulzer, sont informés que la compagnie, usant de la faculté qui lui a été réservée lors de l'émission de ces obligations, a racheté en Bourse le nombre d'obligations nécessaires pour épuiser la totalité de l'annuité prévue au jeu d'amortissement pour le 15 décembre 1951.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Le conseil d'administration.

Anciens Etablissements VAUGEOIS et BINOT et G. CORPET

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 7½ MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 3, PLACE DES VICTOIRES, PARIS (1er)

R. C.: Seine 262647 B.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 207 obligations 4 1/2 0/0 1946.

En conséquence, aucun tirage n'a été effectué pour l'amortissement du 1er novembre 1951.

Titres restant à rembourser.

Néant.

BILANS DE SOCIÉTÉS

CAISSE CENTRALE DE REASSURANCE

(Loi du 25 avril 1946.)

24, Rue de Mogador, PARIS (9e)

Bilan au 31 décembre 1950.

ACTIF	
Fonds d'Etat et valeurs garanties	2.469.958.514
Autres valeurs mobilières	544.657.397
Immeubles	735.264.028
Prêts hypothécaires et autres prêts	63.168.139
Valeurs remises par les rétrocessionnaires	7.307.195
Créances pour valeurs remises aux cédantes	86.759.243
Créances pour espèces remises aux cédantes	651.208.408
Créances pour dépôts de garantie	2.041.832
Espèces en caisse et banques	139.451.672
Primes à recevoir	544.127.297
Créances en compte courant sur les cédantes	198.060.078
Réserves techniques à la charge des rétrocessionnaires:	
a) Réserves pour risques en cours	78.985.435
b) Réserves pour sinistres à payer	505.217.671
c) Réserves mathématiques	53.139.316
d) Autres réserves techniques	716.403
Créances diverses	28.601.590
Intérêts échus et non recouvrés	15.999.000
Intérêts courus et non recouvrés	16.824.202
Mobilier, matériel et agencement	28.825.495
Commissions à recevoir	106.127.630
Autres éléments d'actif	20.562.798
	6.297.003.343

PASSIF	
Fonds d'établissement	400.000.000
Réserve spéciale de garantie	103.101.402
Réserves techniques, rétrocessions non déduites:	
a) Réserves pour risques en cours	1.089.039.809
b) Réserves pour sinistres à payer	3.013.033.469
c) Réserves mathématiques	507.635.951
d) Autres réserves techniques	9.308.197
Dettes fiscales et autres dettes privilégiées	1.310.061
Dettes pour dépôts de garantie	1.093.274
Dettes pour espèces remises par les rétrocessionnaires	333.436.668
Dettes pour valeurs remises par les rétrocessionnaires	7.307.195
Dettes en compte courant envers les rétrocessionnaires	129.973.449
Dettes diverses	133.173.429
Provisions pour annulations de primes	103.267.190
Autres provisions affectées aux opérations de réassurances	48.128.437
Provision pour fluctuation de change sur devises étrangères	5.428.925
Autres provisions pour annulations éventuelles de créances et pour variation éventuelle de la valeur des postes d'actif	11.766.740
Commissions à payer	143.204.888
Primes à rétrocéder	230.435.232
Autres éléments du passif	26.357.027
	6.297.003.343

Etat détaillé des profits et pertes de l'exercice 1950.

DEBIT	
Cessions légales.	
Sinistres payés	1.586.156.418
Participation des cédantes aux bénéfices	481.892.202
Commissions payées aux cédantes	793.480.573
Primes rétrocédées	215.400.411
Réserves techniques, rétrocessions non déduites, au 31 décembre de l'exercice:	
a) Réserves pour risques en cours	741.187.911
b) Réserves pour sinistres à payer	2.321.464.704
c) Réserves mathématiques	381.302.143
d) Autres réserves techniques	8.068.233
Réserves pour annulations de primes au 31 décembre de l'exercice	103.267.190
Autres réserves affectées aux catégories au 31 décembre de l'exercice	48.128.437
Réserves techniques à la charge des rétrocessionnaires au 31 décembre de l'exercice précédent	507.580.647
Annulations sur primes acceptées au cours des exercices antérieurs	181.194.631
Autres éléments de débit imputables aux catégories	917.537

CREDIT	
Cessions légales.	
Primes acceptées, nettes d'annulations	3.481.569.562
Commissions reçues des rétrocessionnaires	98.342.399
Part des rétrocessionnaires dans les sinistres payés	196.398.091
Recours et sauvetages sur sinistres	18.417.462
Réserves techniques à la charge des rétrocessionnaires au 31 décembre de l'exercice	442.194.457
Réserves techniques, rétrocessions non déduites, au 31 décembre de l'exercice précédent:	
a) Réserves pour risques en cours	586.394.052
b) Réserves pour sinistres à payer	2.270.548.050
c) Réserves mathématiques	227.520.996
d) Autres réserves techniques	4.963.271
Intérêts crédités aux réserves mathématiques	8.972.109
Réserves pour annulations de primes au 31 décembre de l'exercice précédent	131.219.903
Autres réserves affectées aux catégories au 31 décembre de l'exercice précédent	39.324.771
Autres éléments de crédit imputables aux catégories	3.653.348

DEBIT (*Suite*)	
Cessions conventionnelles.	
Sinistres payés	619.542.528
Participation des cédantes aux bénéfices	10.250.239
Commissions payées aux cédantes	535.148.694
Primes rétrocédées	291.125.368
Réserves techniques, rétrocessions non déduites, au 31 décembre de l'exercice:	
a) Réserves pour risques en cours	347.851.898
b) Réserves pour sinistres à payer	686.304.433
c) Réserves mathématiques	126.333.808
d) Autres réserves techniques	1.239.964
Réserves techniques à la charge des rétrocessionnaires au 31 décembre de l'exercice précédent	78.691.390
Intérêts crédités aux réserves mathématiques des rétrocessionnaires	1.388.597
Frais généraux	62.038.759
Impôts	34.683.603
Moins-value par estimation de valeurs	94.221.605
Moins-value sur conversions de monnaies étrangères	3.256.857
Amortissements réglementaires	18.009.493
Pertes diverses	3.529.747
Provision pour fluctuation de change	5.428.925
Provision pour diminution éventuelle des valeurs d'actif	11.766.740
Intérêts crédités aux réserves mathématiques	10.894.933
Excédent de recettes versé à la réserve spéciale de garantie	44.347.610
	10.356.096.228

CREDIT (*Suite*)	
Cessions conventionnelles.	
Primes acceptées, nettes d'annulations	1.607.882.245
Commissions reçues des rétrocessionnaires	108.535.938
Part des rétrocessionnaires dans les sinistres payés	54.392.022
Réserves techniques à la charge des rétrocessionnaires au 31 décembre de l'exercice	195.864.368
Réserves techniques, rétrocessions non déduites, au 31 décembre de l'exercice précédent:	
a) Réserves pour risques en cours	228.531.933
b) Réserves pour sinistres à payer	384.935.892
c) Réserves mathématiques	66.202.201
Intérêts crédités aux réserves mathématiques	3.311.421
Autres réserves affectées aux catégories au 31 décembre de l'exercice précédent	22.170.975
Revenus des valeurs mobilières	88.842.531
Revenus des immeubles	14.529.945
Revenus des prêts hypothécaires et autres prêts	4.279.404
Bénéfices sur réalisation de valeurs mobilières	13.309.560
Plus-value par estimation de valeurs	19.175.595
Revenus sur créances pour espèces remises aux cédantes	10.670.504
Plus-value sur conversions de monnaies étrangères	864.101
Revenus, intérêts et bénéfices divers	490.700
Provision pour fluctuation de change au 31 décembre de l'exercice précédent	7.821.681
Provision pour diminution éventuelle des valeurs d'actif au 31 décembre de l'exercice précédent	11.766.740
	10.356.096.228

Etat des valeurs mobilières et immobilières composant l'actif de l'établissement (exercice 1950).

DÉSIGNATION	VALEUR EN PRIX D'ACHAT	VALEUR FIGURANT A L'ACTIF du bilan.
	francs.	francs.
Fonds d'Etat	1.243.015.277	1.242.378.694
Valeurs garanties par l'Etat	1.228.410.009	1.227.579.820
Valeurs mobilières à revenu fixe	93.167.148	93.167.148
Valeurs mobilières à revenu variable	544.245.082	451.490.249
Immeubles	735.264.028	735.264.028
Prêts hypothécaires	10.030.000	10.030.000
Autres prêts	53.138.139	53.138.139
	3.907.269.683	3.813.048.078

AVIS DIVERS

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

CAPITAL SOCIAL: 50 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A MONTREAL, 5, RUE SAINT-JACQUES-EST

COMITÉ DE PARIS: 6, RUE VOLNEY, A PARIS

Avis de convocation.

MM. les porteurs de parts de fondateur du Crédit foncier franco-canadien sont convoqués pour le 18 décembre 1951, à quinze heures, en assemblée générale, aux termes de l'article 7 *a* des statuts, à l'effet de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

Désignation, en remplacement du mandataire décédé, d'un nouveau mandataire du groupement des porteurs de parts de fondateur du Crédit foncier franco-canadien institué par l'article 7 *a* des statuts de la société.

Conformément à ce même article, l'assemblée se composera de tous les porteurs de parts de fondateur qui auront déposé leurs titres à cet effet vingt jours au moins avant l'assemblée:

Soit à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris;
Soit au siège de la société, 5, rue Saint-Jacques-Est, à Montréal,

où des cartes d'admission et formules de pouvoir seront délivrées. Les porteurs ne pourront se faire représenter que par un autre porteur, membre de l'assemblée.

L'assemblée aura lieu soit à Montréal, soit à Paris, selon qu'il y aura plus de parts de fondateur déposées au Canada ou en France, vingt jours avant la date de l'assemblée. Un avis ultérieur fera connaître le lieu définitif fixé pour la réunion.

Le président du conseil d'administration.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

CONFISCATIONS DE PATRIMOINES

(Loi n° 47-520 du 21 mars 1947, art. 19.)

Par jugement par contumace du tribunal militaire permanent de Lyon, en date du 24 octobre 1951, le nommé Alain (Georges-Félix), né le 3 avril 1922 à Paris (13e) de Louis-Joseph et de Liger (Louise-Augustine), profession de typographe, ayant demeuré 43, rue Marloux, à Beaune (Côte-d'Or), actuellement sans domicile ni résidence connus en France, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir, pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

SEQUESTRES

Par ordonnance en date du 9 octobre 1951, le président du tribunal de première instance de Colmar (Haut-Rhin) a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant aux nommés: Meyer (Louis), Meyer (Marie), épouse Henri Krag, Meyer (Berthe), épouse Charles Engler, Meyer (Joséphine), épouse Alfred Litmer, ressortissants allemands, demeurant en Allemagne, notamment des biens situés à Obersaasheim (Haut-Rhin), et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Haut-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 23 octobre 1951, le président du tribunal civil de Colmar (Haut-Rhin) a prononcé la levée du séquestre placé par ordonnance du 5 mars 1946, sur les biens, droits et intérêts du sieur Henri Gwinner, domicilié à Arques-la-Bataille (Seine-Inférieure).

Par ordonnance en date du 30 octobre 1951, le président du tribunal civil de Saverne a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant au sieur Berg (Albert), demeurant à Westhoffen, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, prise en la personne du directeur du département du Bas-Rhin, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

Par ordonnance en date du 31 octobre 1951, le président du tribunal civil de Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) a placé sous séquestre les biens, droits et intérêts appartenant à:

1° Wilhem Harer-Franz Mayer et Cie, domiciliés en dernier lieu à Heuchin;
2° Hoffritz, Richard et Cie, domiciliés en dernier lieu, 11, rue Nationale, à Saint-Pol-sur-Ternoise;
3° Wilhem (Joseph), Hors, K. G., domiciliés en dernier lieu, 7, rue des Procureurs, à Saint-Pol-sur-Ternoise;
4° Wilhem Volker, Tramecourt,

ressortissants allemands, et a nommé l'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre, en la personne de son directeur départemental à Arras, pour remplir les fonctions d'administrateur séquestre.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Hubert Chwaliszewski, né à Rémelange-lès-Fameck (Moselle) le 28 mai 1912, entrepreneur de transports, demeurant à Hayange (Moselle), rue du Maréchal-Foch, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses fils: Roger-Hubert, né à Rémelange-lès-Fameck (Moselle) le 8 février 1934, et Hubert, né à Rémelange-lès-Fameck (Moselle) le 3 mai 1939, et de ses enfants à venir, sollicite l'autorisation de substituer à son nom patronymique de Chwaliszewski celui de Chevalier et de s'appeller légalement à l'avenir Chevalier au lieu de Chwaliszewski.

M. Mure (Bertrand-Léon-Henry), né à Reims (Marne) le 11 juin 1914, négociant, domicilié à l'Ermitage, à Brimont, par Courcy (Marne), agissant à la fois pour lui et ses deux enfants mineurs: Thierry-Paul-Gérard, né le 18 février 1950 à Reims, et Geoffroy-Georges-Jean, né le 8 août 1951 à Reims, demande au garde des sceaux l'autorisation d'ajouter à son nom patronymique celui de Ruinart et de s'appeler dorénavant, ainsi que ses deux enfants susnommés, Mure-Ruinart.

M. Sopher (Jacques), né à Garches (Seine-et-Oise) le 14 août 1909, demeurant à Paris, 38, avenue Hoche, a déposé une requête au garde des sceaux à l'effet d'être autorisé à ajouter à son nom celui de Claretie et à s'appeler légalement Sopher-Claretie.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Ministère de la défense nationale.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA GUERRE

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES

AVIS D'ADJUDICATIONS PUBLIQUES

à l'intendance des subsistances de Metz, caserne Ney.

(Tél. 4200 Ney, poste 35.)

1° *Le jeudi 29 novembre 1951, à dix heures.*

Fournitures de 300 quintaux métriques de café vert (4 lots) destinés aux établissements des subsistances de la 6e région.

2° *Le vendredi 30 novembre 1951, à dix heures.*

Fournitures de:

950 quintaux métriques de graisse végétale	11 lots
400 quintaux métriques d'huile alimentaire	6 lots
800 quintaux métriques de pois cassés	10 lots
1.000 quintaux métriques de lentilles	12 lots
1.200 quintaux métriques de haricots blancs	13 lots

destinés aux établissements des subsistances de la 6e région.

Les denrées devront répondre aux conditions fixées par les cahiers des charges spéciales (et additifs) régissant les fournitures:

Café vert: n° 20965 — 3/2 INT. du 21 juin 1950;
Graisse: n° 21247 — 3/2 INT. du 2 septembre 1949;
Huile: n° 22113 — 3/2 INT. du 25 novembre 1949;
Légumes secs: n° 21233 — 3/2 INT. du 2 septembre 1949.

Ces documents peuvent être consultés dans toute intendance ou gestions des subsistances.

Les candidats ont la latitude de soumissionner pour un ou plusieurs lots

Tous renseignements complémentaires, dont les modèles de soumission, sont à demander à l'intendance des subsistances de Metz, caserne Ney.

Département des Alpes-Maritimes.

Route nationale n° 204 de Nice à Turin.

Reconstruction des ponts du Cairos et d'Ambo sur la Roya aux P. K. 67.500 et 67.800 dans les communes de Saorge et Fontan.

(Travaux à la charge de l'Etat.)

ADJUDICATION

A NICE, préfecture annexe (Grand-Hôtel), salle n° 168, avenue Félix-Faure, le 24 novembre 1951, à onze heures.

Le 24 novembre 1951, à onze heures, il sera procédé en séance publique, par le préfet des Alpes-Maritimes, assisté des autres membres du bureau d'adjudication et en présence de l'ingénieur en chef du service ordinaire, dans les formes réglementaires, à l'adjudication sur offre de prix, sur soumission cachetée, des travaux ci-après désignés:

Route nationale n° 204 de Nice à Turin. — Reconstruction des ponts du Cairos et d'Ambo aux P. K. 67.500 et 67.800. — Cautionnement provisoire: 240.000 F; définitif: 480.000 F.

L'adjudication sera basée sur un détail estimatif préparé par l'administration quant aux quantités et complété par les soumissionnaires quant aux prix unitaires.

Conditions principales de l'adjudication.

I. — *Pièces à soumettre au visa* (1).

Les pièces qui doivent, par application de l'annexe à l'article 8 *bis* des clauses et conditions générales, être soumises au visa préalable de l'ingénieur en chef, devront, à peine de forclusion, être déposées dix jours au moins avant celui de l'adjudication entre les mains de M. Mechin, ingénieur en chef à Nice.

Celui-ci les visera et les remettra au déposant, contre décharge, trois jours au moins avant celui de l'adjudication.

II. — *Communication des pièces du projet aux entrepreneurs.*

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés:

1° Dans les bureaux de la préfecture (1re division, 2e bureau), de dix heures à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures;
2° Dans les bureaux de M. Mechin, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 41, rue Gounod, à Nice, de dix heures à douze heures et de quatorze heures à seize heures;
3° Dans les bureaux de M. Page, ingénieur des T. P. E., cité S. N. C. F. n° 4, à Breil, de dix heures à douze heures et de quatorze heures à dix-sept heures.

III. — *Envoi des soumissions.*

Les concurrents adresseront leurs soumissions avec les pièces mentionnées dans l'annexe à l'article 8 *bis* du cahier des clauses et conditions générales, par lettre recommandée, à l'adresse suivante:

M. Mechin, ingénieur en chef des ponts et chaussées,
41, rue Gounod, à Nice.

Le délai pour la réception des lettres recommandées expirera le dernier jour non férié précédant la veille de l'adjudication, à seize heures, terme de rigueur. Les soumissions qui parviendront postérieurement à l'expiration de ce délai ne seront pas admises.

Fait à Nice, le 24 octobre 1951.

Le préfet des Alpes-Maritimes,
G. HUBIN.

(1) Pour les concurrents autres que les sociétés d'ouvriers français:

1° Une déclaration indiquant leur intention de soumissionner et faisant connaître les nom, prénoms, qualité et domicile du candidat;

2° Une note indiquant le lieu, la date, la nature et l'importance des travaux exécutés par le candidat ou à l'exécution desquels il a concouru, l'emploi qu'il occupait dans chacune des entreprises auxquelles il a collaboré ainsi que les noms, qualités et domiciles des hommes de l'art sous la direction desquels ces travaux ont été exécutés. Les certificats délivrés par ces hommes de l'art pourront être joints à la note.

Pour les sociétés d'ouvriers français:

1° La liste nominative de leurs membres (noms, prénoms, domiciles, dates et lieux de naissance);

2° Leur acte de société;

3° L'engagement d'employer effectivement aux travaux, pendant toute leur durée, un nombre minimum de sociétaires qu'elles fixeront;

4° Un acte, en bonne et due forme, désignant le délégué chargé de les représenter et définissant ses pouvoirs comme il est prescrit ci-après;

5° Une déclaration de ce délégué indiquant son intention de soumissionner et faisant connaître ses nom, prénom, qualité et domicile;

6° Une note de ce délégué indiquant le lieu, la date, la nature et l'importance des travaux que la société a exécutés ou à l'exécution desquels elle a concouru ainsi que les noms, qualités et domiciles des hommes de l'art sous la direction desquels ces travaux ont été exécutés. Les certificats délivrés par ces hommes de l'art pourront être joints à la note.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

Décret du 16 août 1901.

17 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Rambouillet. **Ping-Pong-Club rambolitain.** But: pratique du ping-pong. Siège social: salle Jouanne, rue Raymond-Poincaré, Rambouillet.

17 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Sarlat. **Association d'éducation populaire de la Roque-Gageac.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement d'écoles libres. Siège social: école libre de la Roque-Gageac.

17 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Var. **Olympique tropézien.** But: rassembler les jeunes des deux sexes pour pratiquer, sous toutes ses formes, l'éducation physique, les sports, les diverses activités de plein air et la préparation militaire. Siège social: bar du Littoral, à la Croix-de-Fer, Saint-Tropez.

17 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **Groupement départemental des mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit du Pas-de-Calais.** Modification aux statuts et transfert du siège social du 30, boulevard Kitchener, Béthune, au 59, Grand'Place, Arras.

19 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Cognac. L'Association d'éducation populaire de l'école catholique de Bassac change son titre et devient **Association d'éducation populaire des écoles catholiques de Bassac.** But: assurer le fonctionnement des écoles catholiques (garçons et filles) de Bassac. Siège social: école catholique de Bassac.

20 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. **Association des parents d'élèves de l'institution Sainte-Clotilde.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: 14 et 16, rue du Gouvernement, Douai.

20 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Apt. **Association d'éducation populaire de la Tour-d'Aigues.** But: gestion matérielle de l'école libre. Siège social: école libre de filles, la Tour-d'Aigues.

20 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Comité républicain et laïque de Pignan.** But: soutien des écoles laïques. Siège social: école publique de filles, Pignan.

22 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Libourne. **Coopérative scolaire de Saint-Magne-de-Castillon.** But: développer le sens de la responsabilité, de l'initiative, l'esprit d'entr'aide et de solidarité; organiser les fêtes scolaires et sportives, les voyages d'études; resserrer les liens entre les familles et l'école. Siège social: école de Saint-Magne-de-Castillon.

22 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Association d'éducation populaire Jeanne-d'Arc.** But: gérance financière de l'école libre de Saint-Gervais-sur-Mare. Siège social: salle Jeanne-d'Arc, Saint-Gervais-sur-Mare.

22 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association française pour l'étude de la philosophie ésotérique, Lectorium Rosicrucianum.** But: recherche, à travers les textes sacrés de tous les âges, des lois fondamentales qui gouvernent l'homme et l'univers. Siège social: 61, boulevard de Vaugirard, Paris.

22 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **La Compagnie dramatique La Guilde.** But: éducation populaire par le théâtre. Siège social: 109, rue Pelleport, Paris.

22 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Hot-Club de Lens.** But: connaissance et diffusion de la véritable musique de jazz. Siège social: 20, place Jean-Jaurès, Lens.

23 octobre 1951. Déclaration à la préfecture d'Alger. Le Club sportif de la caisse interprofessionnelle de compensation des allocations familiales du département d'Alger change son titre et devient **Cicaf-Sports.** Siège social: 48, avenue Yusuf, Alger.

23 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Lozère. **Association d'éducation populaire de l'école libre des filles d'Aumont-Aubrac.** But: organiser, par tous les moyens appropriés, le fonctionnement matériel de l'école libre des filles d'Aumont-Aubrac. Siège social: école libre des filles, Aumont-Aubrac.

23 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Gers. **Union des délégations cantonales du département du Gers.** But: unir les délégués pour la défense des intérêts de l'école publique. Siège social: fédération des œuvres laïques, Auch.

24 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Arles. **Association d'éducation populaire des écoles libres de Cabannes.** But: gérance des écoles libres de Cabannes. Siège social: école Saint-Louis, Cabannes.

24 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Arles. **Association d'éducation populaire des écoles libres de Rognonas.** But: gérance des écoles libres de Rognonas. Siège social: école des Saints-Anges, Rognonas.

24 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Association des parents d'élèves de l'école libre Le Devoir, à** Saint-Jean-des-Vignes. But: soutien moral et matériel de l'école, entr'aide familiale et collaboration avec toutes associations semblables. Siège social: 2, rue Pierre-Bridet, Saint-Jean-des-Vignes.

25 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Manche. **Association de parents d'élèves de l'école privée de Besneville.** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école, une collaboration efficace à l'action des maîtres et représenter les parents auprès des pouvoirs publics. Siège social: école libre, Besneville.

25 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Brive. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Tudeils.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à l'école. Siège social: école libre de Tudeils.

25 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association d'éducation populaire de Cusset.** But: organiser le fonctionnement des écoles libres; recruter et rémunérer le personnel enseignant; organiser patronages et colonies de vacances. Siège social: 87, rue P.-Voyant, Villeurbanne.

25 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. **Amicale des élèves et anciens élèves de l'école forestière des Barres.** But: raffermir les liens entre les anciens élèves de l'école. Siège social: école des Barres, Nogent-sur-Vernisson.

25 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Les Amitiés Foucauld l'Africain.** Modifications dans la composition de son conseil et siège social transféré du 41, rue de la Bienfaisance, au 4, rue Arrafat, le Plessis-Robinson.

26 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. **Comité régional du Nord des Amis de la nature** (groupe France). But: coordonner l'action des sections locales. Siège social: foyer d'éducation ouvrière, 178, rue Jules-Guesde, Roubaix.

26 octobre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Amicale laïque de la Méaugon.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique mixte de la Méaugon.

26 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture du Vigan. **Association des parents d'élèves et des amis de l'école publique de Canaules et Argentières.** But: défendre, encourager et développer les œuvres scolaires, périscolaires et postscolaires d'éducation et de scolarité. Siège social, écoles publiques de garçons, Canaules.

27 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. **Amicale laïque de Maël-Pestivien.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique des garçons, Maël-Pestivien.

27 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Dordogne. **Football-Club vélinois.** But: pratique de l'athlétisme et du football. Siège social: café Deger, Vélines.

29 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Association des parents d'élèves de l'école privée de Cerons.** But: soutien de l'école. Siège social: école privée de Cerons.

29 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Comité des fêtes et de bienfaisance de Pichey-Mérignac.** But: bienfaisance au profit des déshérités du quartier. Siège social: café du Jockey-Club, quartier du Pichey, Mérignac.

29 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Parthenay. **Association des parents d'élèves de l'école primaire libre de filles de la Peyratte.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de l'école libre. Siège social: presbytère de la Peyratte.

29 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves et des amis de l'école publique.** But: aide et défense de l'école et des œuvres scolaires. Siège social: école publique, Vergèze.

29 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Lozère. **Association d'éducation populaire de Montrodat.** But: œuvres scolaires et formation sociale et religieuse. Siège social: presbytère, Montrodat.

29 octobre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves et amis de l'école laïque de Collias.** But: défense des intérêts matériels et moraux de l'école; développement des œuvres scolaires. Siège social: école publique, Collias.

29 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Club des villégiateurs.** But: organisation de sports et jeux et création d'une piscine. Transfert du siège social du chalet Garnier, Planfoy, chez M. Ravel, à la Clairière, Bicêtre, Planfoy.

30 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Guingamp. **Amicale laïque des écoles publiques de Ploëzal.** But: créer autour des écoles publiques une atmosphère de confiance et de sympathie et resserrer les liens de camaraderie entre les amis, les élèves et anciens élèves des écoles publiques. Siège social: école publique des garçons, Ploëzal.

30 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Association d'éducation populaire des paroisses de Saint-André.** But: éducation sous toutes ses formes. Siège social: école libre de filles, monte Timon, Vienne.

30 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Association d'éducation populaire de Pouillon.** But: instruction primaire et éducation des enfants de l'école libre de Pouillon. Siège social: salle Lages, rue du Général-Labat, Pouillon.

30 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Arles. **Association d'éducation populaire Jeanne-d'Arc.** But: gérance de l'école libre de filles de Fontvieille. Siège social: école libre, Fontvieille.

31 octobre 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Pétanque pessacaise.** But: pratique du jeu de la pétanque et, éventuellement, des boules et des quilles. Siège social: bar de la Gare, place de la IVe-République, Pessac.

octobre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Amicale des nciens du 80e R. I.** But: maintenir des liens de solidarité entre les nciens du 80e R. I. et des traditions du régiment; entr'aide et culte souvenir envers les camarades disparus. Siège social: café Dreher, ace du Châtelet, Paris.

novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Lorient. **Groupe rientais des Amis de l'art.** But: développer l'éducation artistique ns le grand public, favoriser par tous les moyens un accroisse- ent de la culture artistique générale, permettre la compréhension la propagation des multiples recherches de l'art contemporain, ci grâce à l'organisation d'expositions, de conférences et de nces cinématographiques. Siège social: librairie Marot, avenue du oédic, Lorient

novembre 1951. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association s parents d'élèves du cours Notre-Dame.** But: apporter un soutien ile à la vie de l'institution et une collaboration à l'action des pro- sseurs. Siège social: à l'école, 21, rue Denfert-Rochereau, Lyon.

novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Chaumont. **Francs Franches Camarades de Nogent-en-Bassigny.** But: pratiquer les tivités de loisirs éducatifs; organisation de fêtes artistiques et ortives. Siège social: hôtel de ville de Nogent-en-Bassigny.

novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Club tou- tique alpin.** But: éducation physique, excursions, sports d'hiver et useries alpines. Siège social: salle de réunions, Froges.

novembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Amicale des rents d'élèves et amis de l'école laïque de Générac.** But: défense s intérêts de l'école et développement des œuvres scolaires. Siège cial: école du Château, Générac.

novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bernay. **Asso- tion d'éducation populaire de Brionne.** But: assurer la gestion térielle, le fonctionnement et le développement d'écoles libres. ge social: rue Lemarrois, Brionne.

novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Creuse. **Amicale s sapeurs-pompiers du centre de secours de Genouillac.** But: resser- les liens amicaux et améliorer le sort des sapeurs-pompiers. Siège cial: mairie de Genouillac.

novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Lou rbou, Les Castors du canton d'Antibes.** But: construction de mai- s familiales. Siège social: 15, rue Georges-Clemenceau, Antibes.

novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Les mpagnons du jeudi.** But: développer les qualités artistiques de ses mbres dans le domaine de l'art dramatique. Siège social: 5, rue nadey, Bordeaux.

novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Associa- n des parents d'élèves du collège Notre-Dame de Saint-Calais.** But: tien à la vie du collège; entr'aide familiale; organisation d'œu- s scolaires et postscolaires; entente et liaison avec toute associa- n semblable en vue d'une représentation des parents d'élèves rès des pouvoirs publics et des autorités constituées. Siège social: tel des Platanes, boulevard de la Gare, Saint-Calais.

novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Vannes. **Association nseignement libre et d'éducation populaire du Hézo.** But: ensei- ment libre et éducation populaire. Siège social: école Saint-Vin- t, le Hézo.

novembre 1951. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association parents d'élèves de l'école privée du Moulin-à-Vent de Vénissieux.** soutien de l'école et toutes œuvres scolaires. Siège social: 9, rue esseur-Roux, Vénissieux.

novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Creuse. **Cantine aire d'Azérables.** But: assurer le fonctionnement de la cantine laire. Siège social: mairie d'Azérables.

novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Montargis. **Asso- ion des parents des élèves de l'institution Saint-Joseph d'Amilly.** éducation. Siège social: école libre, au bourg d'Amilly.

vembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Vitry-le-François. **ciation d'éducation populaire de l'école libre du Meix-Tiercelin.** assurer le fonctionnement matériel de l'école privée de l'orphe- . Siège social: orphelinat, le Meix-Tiercelin, par Saint-Ouen-et- prot.

vembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Corrèze. **Associa- des parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur.** But: collaborer la direction de l'école à la bonne marche et au développement Sacré-Cœur. Siège social: 28 *bis*, quai de Rigny, Tulle.

vembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Brive. **Associa- d'éducation populaire de l'école du couvent d'Aubazine.** But: ien de l'école, représentation auprès des pouvoirs publics, éduca- mutuelle, gestion des allocations scolaires et éducation popu- . Siège social: monastère d'Aubazine.

vembre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Ami- laïque de Saint-Julien.** But: éducation scolaire, périscolaire et colaire. Siège social: école publique des garçons de Saint-Julien.

vembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Charente. Asso- on d'éducation populaire **L'Union fraternelle,** à Chazelles. But: ouvoir, soutenir et favoriser les œuvres d'éducation populaire. social: place de la Mairie, Chazelles.

vembre 1951. Déclaration à la préfecture de Blois. **Union dépar- ntale des délégations cantonales.** But: défense de l'école laïque. social: inspection académique, Blois.

5 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Association d'éducation populaire de l'école primaire libre de garçons, 13, rue Chanzy, à Dax.** But: organiser par tous moyens appropriés le fonctionnement matériel des écoles libres, et notamment de l'école libre catholique de garçons, 13, rue Chanzy, à Dax. Siège social: 13, rue Chanzy, à Dax.

5 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Association d'éducation populaire de Broût-Vernet.** But: enseignement primaire libre. Siège social: école libre de Broût-Vernet.

5 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Pithiviers. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Jeanne-d'Arc,** à Malesherbes. But: apporter un soutien utile à la vie de l'école; organisation de toutes œuvres scolaires ou péri et postscolaires. Siège social: 36 *bis*, rue de l'Eglise, Malesherbes.

5 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Nantes. **Association des amis et bienfaiteurs de la clinique et du dispensaire Saint-Martin.** But: soutenir le dispensaire et la clinique Saint-Martin. Siège social: 17, rue des Réformes, Nantes.

5 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Ussel. **Vélocé-Club meymacois.** But: former, par la pratique des sports, et notamment du cyclisme, des hommes forts et vigoureux et développer chez eux l'esprit de solidarité et de bonne camaraderie; son but est également éducatif. Siège social: hôtel de ville de Meymac.

5 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Le Damier grenoblois.** But: former des joueurs et organiser des compétitions. Siège social: café-bar Thomas, 43, cours Berriat, Grenoble.

5 novembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves et amis de l'école publique de Sernhac.** But: défense de l'école laïque. Siège social: école des filles, Sernhac.

5 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Le Comité Raimu.** But: érection d'un monument à la mémoire de Raimu. Siège social: 51, rue Grignan, Marseille.

5 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bellac. **Association de parents d'élèves de l'école Saint-Pierre du Dorat.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement d'écoles libres. Siège social: école Saint-Pierre, le Dorat.

6 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Clazay.** But: assurer la gestion et toutes activités de nature à soutenir la vie de l'école. Siège social: école libre de Clazay.

6 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association des parents des élèves de l'école libre des filles de Planguenoual.** But: entr'aide éducatrice des parents et des maîtres. Siège social: école libre des filles, Planguenoual.

6 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lot-et-Garonne. **Amicale des chasseurs de Lafox.** But: répression du braconnage, constitution de réserve du gibier, destruction des nuisibles, protection du gibier sédentaire. Siège social: mairie de Lafox.

6 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Charente. L'Aéro-Club de la Charente change son titre et devient **Aéro-Club d'Angoulême.** But: pratique de l'aviation et des différentes formes d'activité aéronautique; formation militaire « air ». Transfert du siège social de l'hôtel des Trois-Piliers au café de la Paix, place de l'Hôtel-de-Ville, Angoulême.

6 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Association d'éducation populaire de Habas.** But: éducation populaire et gestion matérielle de l'école libre de Habas. Siège social: école libre, Habas.

6 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Société hippique de Dax.** But: amélioration de la race chevaline en France dans les conditions fixées par la loi du 2 juin 1891. Siège social: 66, avenue Vincent-de-Paul, Dax.

6 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaudun. L'Association amicale des anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école libre d'Arrou apporte des modifications à ses statuts et à la composition de son conseil d'administration, change son titre et devient **Association d'éducation populaire de l'école libre d'Arrou.** But: organiser le fonctionnement matériel de l'école; assurer le recrutement et la rémunération des maîtresses. Siège social: école libre, Grande-Rue, Arrou.

6 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Isère. **Association de parents d'élèves de l'école rue La Fayette.** But: gestion et fonctionnement d'une école privée de filles. Siège social: à l'école privée, 5, rue La Fayette, Grenoble.

6 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Association d'éducation populaire de l'institution Sainte-Marie de Lons-le-Saunier.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de l'école libre Institution Sainte-Marie, Lons-le-Saunier. Siège social: institution Sainte-Marie, 81, rue Saint-Désiré, Lons-le-Saunier.

6 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Comité d'union et d'action médicale.** But: union des médecins. Siège social: 33, rue Saint-Jacques, Marseille.

6 novembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves de l'école publique de filles du boulevard Talabot.** But: intérêts de l'école; œuvres scolaires, péri et postscolaires. Siège social: école de filles du boulevard Talabot, Nîmes.

6 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Vespa-Club Marseille-Provence.** But: développer l'esprit de camaraderie et d'amitié parmi les utilisateurs de Vespa. Siège social: brasserie de l'Avenue, 28, place Castellane, Marseille.

6 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. **Association d'éducation populaire pour l'école primaire libre Saint-Joseph de Loudun.** But: organisation du fonctionnement, gestion et soutien de l'école Saint-Joseph de Loudun. Siège social: école Saint-Joseph, rue du Château, Loudun.

6 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Groupe sportif Schneider (G. S. S.).** Modifications aux statuts et au conseil d'administration. But: pratique des sports. Transfert du siège social de Schneider, 97, rue Bergson, Saint-Etienne, à Schneider, rue Barrouin, Saint-Etienne.

6 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Association France-U. R. S. S.** (comité de Saint-Etienne). But: établir des relations amicales entre les deux pays. Siège social: brasserie du Cours, 9, cours Victor-Hugo, Saint-Etienne.

6 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bellac. **Association d'éducation populaire d'Azat-le-Ris.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de l'école privée de filles d'Azat-le-Ris. Siège social: école de filles d'Azat-le-Ris.

7 novembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. **Association d'éducation populaire de l'école Montmorency,** à Courtalain. But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement d'écoles libres. Siège social: école Montmorency, place Alexandre-Rillié, Courtalain.

7 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Lille. **Soroptimist-Club de Lille-Roubaix-Tourcoing.** But: favoriser la sélection des valeurs morales et professionnelles féminines dans tous les pays du monde; établir des contacts intellectuels et des rapports économiques entre ses membres. Siège social: 76, rue Jean-Bart, Lille.

7 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. **Amicale de la classe 1951.** But: créer et fortifier les sentiments de camaraderie et de solidarité entre ses membres; venir en aide aux camarades nécessiteux. Siège social: café Richelieu, rue de l'Evêché, Dax.

7 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Aubusson. **Les Amis de la cantine scolaire de Saint-Sulpice-les-Champs.** But: pourvoir au bon fonctionnement de la cantine de l'école publique. Siège social: école publique de Saint-Sulpice-les-Champs.

7 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Caen. **Ball-Trap-Club caennais.** But: tir aux armes de chasse. Siège social: 52, rue Saint-Pierre, Caen.

7 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Vosges. L'Association vosgienne des anciens déportés, internés, résistants et politiques change son titre et devient **Association des déportés, internés et familles des Vosges.** Siège social: place Clemenceau, Epinal.

7 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Centre d'étude et de défense des intérêts généraux de l'agglomération bordelaise.** But: étudier les problèmes vitaux de l'agglomération bordelaise et défendre les solutions qui lui paraîtront les meilleures. Siège social: 76, cours d'Albret, Bordeaux.

7 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Châtellerault. Association d'éducation populaire **L'Etoile** de Saint-Sauveur-la-Foucaudière. But: organisation d'œuvres d'éducation populaire pour la formation morale de la jeunesse. Siège social: presbytère de Saint-Sauveur-de-la-Foucaudière.

7 novembre 1951. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Association d'éducation populaire de Chevilly.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement d'écoles libres. Siège social: école libre, 4, rue Nationale, Chevilly.

7 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. Le Comité des écoles de la paroisse de Perreux change de titre et devient **Association d'éducation populaire de Perreux.** Modifications statutaires. Siège social: école libre de Perreux.

7 novembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **La Grappe du Mas-Boulbon.** But: assurer la vie matérielle des élèves et développer l'enseignement ménager agricole. Siège social: chez Mlle Gros (Antoinette), Mas-Boulbon, ancienne route d'Arles, Nîmes.

7 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Béziers. **Amicale laïque de Laurens.** But: aider l'école laïque; créer et encourager ses œuvres complémentaires. Siège social: école de garçons de Laurens.

7 novembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves de la Maison de l'Assomption,** à Nîmes. But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école; représentation de l'ensemble des parents d'élèves auprès des pouvoirs publics. Siège social: Maison de l'Assomption, 13, rue Magaille, Nîmes.

7 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de police. **Association des sinistrés de l'industrie du film.** But: défense des intérêts de ses adhérents au regard de la législation sur les dommages de guerre et leur représentation auprès des pouvoirs publics. Siège social: 31, avenue des Champs-Elysées, Paris.

7 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. **Association d'éducation populaire de Saint-Etienne-de-Viauresque.** But: éducation populaire. Siège social: école libre de Saint-Etienne-de-Viauresque.

7 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de l'Aveyron. **Association d'éducation populaire de Lardeyrolles.** But: éducation populaire. Siège social: école libre de Lardeyrolles.

7 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. **Association d'éducation populaire de la Basse-Vors.** But: éducation populaire. Siège social: école libre de la Basse-Vors.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Seine-Inférieure. **Association France - U. R. S. S.** But: développer les relations sociales, scientifiques et culturelles entre la France et l'Union soviétique. Siège social: 9 *z*, rue François-Arago, Rouen.

8 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Libourne. **Association des parents des élèves de l'école libre des filles de Saint-Emilion.** But: apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: foyer Jeanne-d'Arc, rue Guadet, Saint-Emilion.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Ciné-Club France - U. R. S. S.** But: concourir à l'expansion de la culture cinématographique par l'organisation de projections et de conférences. Siège social: 21, cours du Maréchal-Foch, Bordeaux.

8 novembre 1951 Déclaration à la sous-préfecture de Libourne. **Association des parents des élèves de l'école libre des garçons de Saint-Emilion.** But. apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: foyer Jeanne-d'Arc, rue Guadet, Saint-Emilion.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture du Gard. **Association des parents d'élèves et amis de l'école laïque de Saint-Gervasy.** But: défense des intérêts matériels et moraux de l'école. Siège social: chez M. Taillefer (Guy), Saint-Gervasy.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association des parents des élèves de l'école libre mixte de Morieux.** But: entr'aide éducatrice des parents et des maîtres. Siège social: école privée mixte, Morieux.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association des parents des élèves de l'école libre des garçons de Pordic.** But: entr'aide éducatrice des parents et des maîtres. Siège social: école libre des garçons, Pordic.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association des parents des élèves de l'école libre de filles de Pordic.** But: entr'aide éducatrice des parents et des maîtres. Siège social: école libre des filles, Pordic.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association d'éducation populaire des parents d'élèves de l'école libre de filles de Ploeuc.** But: entr'aide éducatrice des parents et des maîtres. Siège social: école libre de filles de Ploeuc.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association d'éducation populaire des parents d'élèves de l'école libre de garçons de Ploeuc.** But: entr'aide éducatrice des parents et des maîtres. Siège social: école libre de garçons de Ploeuc.

8 novembre 1951. Déclaration à la sous-préfecture de Bressuire. **Association des parents d'élèves de l'école libre de Beaulieu-sous-Bressuire.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement des écoles libres. Siège social: école libre de Beaulieu-sous-Bressuire.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture du Calvados. **Amicale laïque de la rive droite de Caen.** But: moralisateur, éducatif, instructif et récréatif. Siège social: foyer des jeunes, avenue Albert-Ier, Caen.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **Association des parents d'élèves du jardin d'enfants.** But: soutien et aide matérielle à l'école; collaboration à l'action des maîtres; entente et liaison avec les associations semblables. Siège social: 4, rue de la Main-de-Fer, Perpignan.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Toulouse. **Association d'éducation populaire de Paulhac.** But: aide morale et matérielle à l'école. Siège social: école libre de Paulhac.

8 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Caen. **Amicale du centre d'apprentissage de Caen-Leroy.** But: solidarité, culture, loisirs, sports et coopération. Siège social: centre d'apprentissage, avenue Albert-Ier, Caen.

9 novembre 1951. Déclaration à la préfecture des Côtes-du-Nord. **Association des parents d'élèves de l'école libre des filles de Lanloup.** But: entr'aide éducatrice des parents et des maîtres. Siège social: école libre des filles, Lanloup.

9 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de Blois. **Cercle d'escrime de Blois.** But: pratique de l'escrime et de l'éducation physique. Siège social: 11, rue du Lion-Ferré, Blois.

10 novembre 1951. Déclaration à la préfecture de la Vienne. **Association départementale des déportés, internés et familles des disparus (A. D. I. F.).** But: entretenir le souvenir des déportés, internés, martyrs victimes de l'oppression; resserrer les liens de fraternité existant entre ses membres et développer entre eux une solidarité affective; assurer à tous ses membres l'aide morale et matérielle que leur situation requiert et, notamment, promouvoir ou soutenir à cet effet toute législation ou règlement utile. Siège social: 29, boulevard Solférino, Blossac, Poitiers.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.